



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE
DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)

ASSISTANCE TECHNIQUE DU SOUS-PROJET
"ACCROISSEMENT DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES"

Analyse de la cartographie des interventions économiques déployées au Tchad

Plan de rédaction

I.	Résumé exécutif.....	5
II.	Liste des sigles et acronymes.....	7
III.	Introduction	8
IV.	Contexte et justification	10
IV.1	Contexte général de la cartographie	10
IV.2	Contexte spécifique du Tchad en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes	11
IV.2.1	Perception générale	11
IV.2.2	Situation économique des filles et femmes du Tchad	11
IV.2.3	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes	12
V.	Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Tchad	14
V.1	Objectif de la mission.....	14
V.2	Clarification conceptuelle	15
V.2.1	Autonomisation des filles et des femmes	15
V.2.2	Intervention à fort potentiel d'autonomisation.....	15
V.2.3	Inclusion financière	16
V.3	Approche méthodologique.....	16
V.3.1	Démarche méthodologique utilisée	16
VI.	Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDDI au Tchad.....	21
VI.1	Recensement des interventions	21
VI.1.1	Domaines d'intervention.....	21
VI.2	Programmation et principes de l'approche genre transformateur.....	23
VI.2.1	Déconstruction des stéréotypes	23
VI.2.2	Renforcement de la capacité d'agir	23
VI.3	Interventions et effets induits	25
VI.3.1	Estime de soi.....	25
VI.3.2	Liberté d'expression	25
VI.3.3	Connaissance et prise de décisions au sujet du corps.....	26
VI.3.4	Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi.....	26
VI.3.5	Sécurité en public.....	26
VI.3.6	Se sentir valorisée	27
VI.3.7	Capacité d'influence	27
VI.4	Témoignages de quelques bénéficiaires	27
VI.5	Facteurs de succès	28

VI.5.1	Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions	28
VII.	Axes de progrès.....	32
VII.1	Défis	32
VII.1.1	Boulets aux initiatives développées	32
VII.1.2	Pesanteurs sociales peu favorables.....	32
VII.1.3	Sous-budgétisation et retards dans les dotations en kits	32
VII.1.4	Manque de dispositif local pour le suivi des activités et des bénéficiaires	33
VII.2	Gaps à combler	33
VII.2.1	Faible implication des bénéficiaires en amont du processus.....	33
VII.2.2	Faiblesse de l'étude sociale et sociétale	33
VII.2.3	Absence de liaison entre les Compétences de Vie et l'aspect économique	33
VII.2.4	Non-implémentation des programmes "Écoles des Maris" et "Écoles de Futurs Maris"	33
VII.2.5	Manque d'attention envers le marché de l'emploi salarié	33
VII.3	Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays... 34	
VII.3.1	Volonté politique.....	34
VII.3.2	Coalition d'acteurs.....	34
VII.3.3	Dispositif de renforcement de capacités	34
VII.3.4	Création d'emploi décent	34
VII.4	Leçons apprises	34
VII.4.1	Critères de choix des participantes	34
VII.4.2	Démythification de métiers traditionnellement réservés aux hommes.....	35
VII.4.3	Intérêts à impliquer les leaders communautaires	35
VIII.	Récapitulatif des interventions à potentiel d'autonomisation économiques lors du SWEDD I au Tchad	36
IX.	Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes	38
IX.1	Typologie des Interventions du projet SWEDD	38
IX.2	Classification selon les domaines d'investissements clés.....	38
IX.2.1	Compétences fondamentales de base	38
IX.2.2	Compétences essentielles et complémentaires	38
IX.2.3	Environnement favorable.....	39
IX.2.4	Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques	39
IX.2.5	Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire	39
IX.3	Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention	39
IX.3.1	Analyse du marché de l'emploi	40
IX.3.2	Construction de partenariats stratégiques	40
IX.3.3	Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes	41
IX.3.4	Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes	41
IX.3.5	Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi)	42
IX.4	Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés. 43	

IX.4.1	Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes	43
IX.4.2	Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux)	43
IX.4.3	Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC)	43
IX.4.4	Secteur privé (employeurs, institutions financières, société)	43
IX.4.5	Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs)	43
IX.4.6	Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés) ..	43
X.	Interventions "non SWEDD"	44
X.1	Contenu actuel des interventions	44
X.2	Présentation sommaire des interventions	45
XI.	Conclusion	48
XII.	Recommandations	49
XIII.	Annexes : Outils de collecte	50
XIV.	Références bibliographiques	66

<i>Figure 1: quelques constats imputables aux interventions</i>	6
<i>Figure 2: Typologie des compétences développées</i>	10
<i>Figure 3: Vue synoptique de la cartographie</i>	14
<i>Figure 4: Etapes clés de la démarche méthodologique</i>	16
<i>Tableau 1: Liste des sigles et acronymes</i>	7
<i>Tableau 2: structure du SWEDD</i>	10
<i>Tableau 3: Autonomisation économique des femmes</i>	10
<i>Tableau 4: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces</i>	12

I. Résumé exécutif

Le projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au sahel (SWEDD), au cours de sa première phase au Tchad, a mis en œuvre des interventions visant à renforcer l'autonomisation économique des filles et jeunes femmes. Il a été financé par la Banque Mondiale et a connu la mobilisation d'autres acteurs. La présente mission vise à cartographier ces initiatives, identifier les clés du succès, les défis persistants et les gaps subséquents ainsi que les opportunités à saisir.

La démarche méthodologique exécutée en vue de la réalisation de la cartographie a accordé une place de choix à la revue documentaire. Des informations sur le sous-projet autonomisation des femmes et des filles sont disponibles à travers diverses sources. Des fiches de collecte de données et des canevas de lecture ont été élaborés pour extraire les informations pertinentes relatives aux interventions. Les outils ont été élaborés sur la base de la Théorie de Changement de Plan International relative à la thématique ainsi qu'à deux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

Les domaines d'intervention repérés comprennent la formation professionnelle dans divers secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits locaux, l'utilisation d'engins agricoles et les énergies renouvelables. Des compétences ont été renforcées en montage et gestion de microprojets. Les connaissances de formateurs alphabétiseurs ont été actualisées afin qu'ils puissent prendre en charge les participantes au processus. Des espaces sûrs ont été créés pour doter aussi bien les femmes que les hommes de compétences de vie et des attitudes favorables à une meilleure expression de la femme sur le terrain de l'entrepreneuriat. Des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ont été conjointement conduites afin que les bénéficiaires des interventions se les approprient.

Il est résumé ci-après, quelques constats résultant des activités développées : une meilleure valorisation des produits locaux ; l'utilisation et la maintenance d'équipements modernes agricoles tels que les tracteurs et les motoculteurs ; l'installation, toujours par les participantes de panneaux solaires, d'antennes paraboliques et d'électricité ; la récupération d'un espace de 70 ha par les femmes à l'issue d'un processus de plaidoyer ; constitutions de groupements en unions pour l'accroissement de la capacité de production et la gestion efficiente de ces engins.



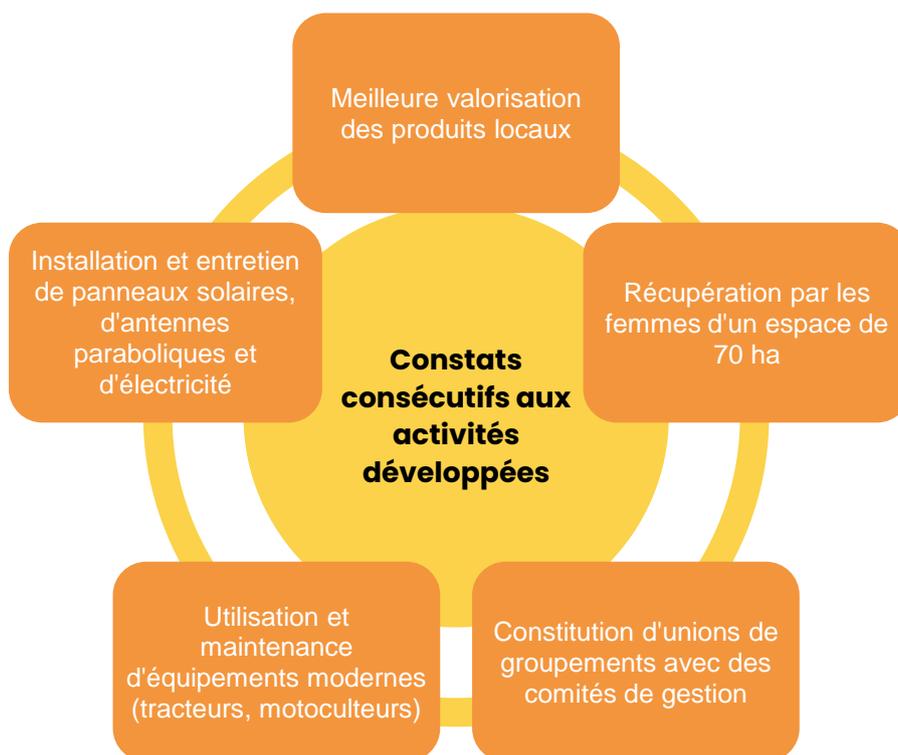


Figure 1: quelques constats imputables aux interventions

Au tableau des défis peuvent être inscrits les aspects ci-après :

- Boulets aux initiatives développées
 - Ecartèlement des bénéficiaires entre différentes responsabilités
 - Crises sécuritaire et sanitaire
 - Absence quasi-totale d'institutions de micro-finance
 - Manque de sensibilisation sur les opportunités dans les filières non traditionnelles
 - Difficulté d'accès à l'eau dans certaines zones
- Pesanteurs sociales peu favorables
- Sous-budgétisation et retards dans les dotations en kits
- Manque de dispositif local pour le suivi des activités et des bénéficiaires

Au nombre des gaps relevés, on peut mentionner ceux qui suivent :

- Faible implication des bénéficiaires en amont du processus
- Faiblesse de l'étude sociale et sociétale
- Absence de liaison entre les Compétences de Vie et l'aspect économique
- Non-implémentation des programmes "Écoles des Maris" et "Écoles de Futurs Maris"
- Manque d'attention envers le marché de l'emploi salarié

Il a été mis en lumière les opportunités d'accroissement économique pour les femmes grâce à la volonté politique, à une coalition d'acteurs engagés, à un dispositif de renforcement de capacités, et à la création d'emplois décents résultant des efforts déployés.

En définitive le contenu du rapport a rendu compte des initiatives déployées au profit des femmes en vue de leur autonomisation avec un accent sur les facteurs de succès et les axes de progrès.

II. Liste des sigles et acronymes

AGR	: Activités G énératrices de R evenus
AJF	: A dolescentes et J eunes F emmes
BTP	: B âtiments T ravaux P ublics
EFTP	: E ducation, F ormation T echnique et P rofessionnelle
EMOP	: E nquête M odulaire et P ermanente auprès des M énages
INSTAT	: Institut N ational de S tatistiques
OCB	: O rganisations C ommunautaires de B ase
ONG	: O rganisation N on G ouvernementale
OSC	: O rganisations de la S ociété C ivile
PAEJF	: P rogramme d' A ppui à l' E mloi des J eunes filles et femmes
PAMF	: P rogramme d' A ppui au M icrocrédit aux F emmes
PAPEF	: P rogramme d' A ppui à la P romotion de l' E ntrepreneuriat F éminin
PTF	: P artenaires T echniques et F inanciers
SWEDD	: S ahel W omen's E mpowerment and D emographic D ividend
UGP	: U nité de G estion du P rojet
UNFPA	: F onds des N ations U nies pour la P opulation
YEE	: Y outh E mloyment and E ntrepreneurship

Tableau 1: Liste des sigles et acronymes

III. Introduction

Le projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD en anglais) est une initiative régionale majeure résultant de la collaboration entre les dirigeants de six pays d'Afrique sahélienne, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Lancé officiellement en novembre 2015 avec ces six pays fondateurs, le projet a rapidement pris de l'ampleur en accueillant le Bénin en 2019, suivi du Cameroun et de la Guinée en 2020.

Le SWEDD est une réponse aux défis socio-économiques et démographiques qui touchent la région du Sahel. Son objectif primordial est de réduire la vulnérabilité des populations, en particulier des jeunes femmes et des filles, tout en capitalisant sur le potentiel du dividende démographique. Pour atteindre ces objectifs, le projet a mis en œuvre une série d'interventions ciblées, allant du renforcement des compétences professionnelles et entrepreneuriales à l'amélioration de l'accès aux services de santé reproductive et nutritionnelle.

La spécificité du SWEDD réside également dans son engagement à promouvoir une approche transformatrice du genre, visant à révolutionner les rôles traditionnels des femmes dans la société et à leur offrir de nouvelles opportunités. Cette initiative régionale s'articule autour de trois composantes principales, chacune visant à résoudre un aspect clé des défis auxquels sont confrontées les populations vulnérables du Sahel.

Parmi les nombreuses initiatives du SWEDD, l'inclusion financière occupe une place centrale. Elle est considérée comme un moteur essentiel de l'autonomisation économique des femmes, permettant l'accès aux revenus, le contrôle des gains économiques et le pouvoir de décision. Les résultats encourageants de ces initiatives ont incité à entreprendre une cartographie des interventions économiques et à évaluer leur impact sur l'autonomisation des femmes et des filles.

La réalisation de cette cartographie a été une opportunité pour examiner de près les initiatives qui façonnent le paysage de l'autonomisation économique dans le Sahel. Il a été mis en exergue, à travers cette cartographie, différentes facettes des actions entreprises pour renforcer l'autonomie économique des filles et des femmes dans les six pays de la phase initiale du projet SWEDD.

L'exercice a été conduit par Plan International en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Il a permis d'appréhender les effets de ces initiatives, d'identifier les facteurs clés de leur succès, tout en restant attentifs aux défis persistants et aux opportunités à saisir pour aller encore plus loin dans l'autonomisation économique des femmes. Cette mission revêt une importance cruciale pour l'avenir du projet SWEDD et pour la promotion de l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et le développement durable dans la région du Sahel. Elle offre également une perspective unique sur la manière dont les initiatives régionales peuvent façonner un avenir meilleur pour les femmes et les filles, en capitalisant sur leur potentiel et en les plaçant au cœur du développement socioéconomique.

La restitution des investigations effectuées au Tchad polarise, dans ce document, l'attention sur les interventions du SWEDD¹ à potentiel d'autonomisation économique en articulation avec d'autres initiatives communautaires. Il y est spécifié, la définition opératoire des concepts clés utilisés, les contours de la démarche méthodologique mise en œuvre ainsi que les résultats engrangés. L'analyse de ces derniers a offert la possibilité d'identifier aussi bien des facteurs de succès, des défis, des gaps, des opportunités que des leçons capitalisées. Un canevas pouvant servir de référence pour la réussite de processus d'autonomisation des filles et des femmes a été esquissé. Enfin, une "fenêtre" a été ouverte sur les interventions exécutées hors du cadre SWEDD avec l'objectif de constituer graduellement une base de données qui sera alimentée par des interventions à potentiel élevé d'autonomisation économique des filles et des femmes.





IV. Contexte et justification

IV. Contexte et justification

IV.1 Contexte général de la cartographie

Le projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au sahel (SWEDD) œuvre à accroître l'autonomisation des adolescentes et des femmes à travers des axes clés d'intervention.

a. Le renforcement des compétences

Il a quatre principales facettes.



Figure 2: Typologie des compétences développées

Les compétences de vie renvoient à un paquet de formations destinées à (re)construire la personnalité des participantes. Elles sont sensibilisées sur leurs droits. Les violences basées sur le genre sont abordées sous tous leurs aspects ainsi que la communication interpersonnelle, les mécanismes de résolution de conflits, la prise de décision éclairée. Les autres compétences développées, en complément à celles sus décrites, ont pour finalité d'assurer l'autonomisation économique des participantes.

b. L'accès

- aux services de santé reproductive infantile et maternelle
- à la nutrition de qualité, par l'adoption d'une approche transformatrice du genre.

c. L'amélioration des capacités régionales de partage de connaissances et de bonnes pratiques

Pour atteindre ces objectifs, le SWEDD est structuré autour de trois composantes principales récapitulées dans le tableau qui suit :

Composantes principales	Satisfaction de la demande en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle des femmes et des adolescentes.
	Amélioration de l'offre de produits et de services liés aux besoins de santé : garantir la disponibilité des produits et du personnel de santé.
	Création d'un environnement favorable à la réalisation des objectifs du projet. Soutient des actions de plaidoyer, des innovations juridiques, l'engagement politique et le développement des capacités.

Tableau 2: structure du SWEDD

Le projet SWEDD a un impact positif dans plusieurs pays de la région : les résultats imputables aux actions développées sous son égide sont élogieux dans tous les pays couverts. Au nombre des initiatives qui jouent un rôle de levier, l'inclusion financière occupe une place de choix. Elle est au cœur de l'effort visant à autonomiser économiquement les femmes. Elle aborde les questions d'accès à une gamme de produits et de services financiers abordables et adaptés à des besoins spécifiques. Ces préoccupations sont au cœur de l'autonomisation économique des femmes qui repose sur trois piliers essentiels :

1	Accès aux revenus et aux biens	2	Contrôle et jouissance des gains économiques	3	Amélioration du pouvoir de décision
---	--------------------------------	---	----------------------------------------------	---	-------------------------------------

Tableau 3: Autonomisation économique des femmes

Face aux résultats encourageants enregistrés, il a été pris la décision de réaliser la cartographie des initiatives ayant un potentiel d'autonomisation économique dans l'optique de nourrir les échanges entre les pays partenaires du projet. Cette mission comprend deux volets distincts :

1. Le recensement des interventions visant à autonomiser économiquement les femmes en lien avec d'autres interventions communautaires
2. Le développement de modèles d'inclusion financière adaptés au contexte du projet SWEDD et au-delà.

IV.2 Contexte spécifique du Tchad en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes

IV.2.1 Perception générale

Le Tchad, pays enclavé d'Afrique centrale, s'étend sur une superficie de 1 284 000 km², entouré au Nord par la Libye, au Sud par la RCA, à l'Ouest par le Cameroun, le Nigeria et le Niger et à l'Est par le Soudan et le Sud Soudan. L'effectif de sa population est 11 175 915 habitants, composée de 5 509 522 hommes (49,3 %) et 5 666 393 femmes (50,7 %)¹. La majorité, soit 78 %, vit en milieu rural, dépendant principalement de l'agriculture, de l'élevage, du petit commerce et de l'artisanat, une population particulièrement vulnérable à l'insécurité alimentaire².

Depuis la Conférence Internationale pour la Population et le Développement (CIPD) en 1994, la Déclaration Solennelle des Chefs d'Etats en 2004 en passant par l'adhésion du Tchad aux OMD, le gouvernement tchadien reconnaît la nécessité de « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en tant que moyen efficace de combattre la pauvreté, la faim et la maladie et de promouvoir un développement réellement durable »³.

Le pays a entrepris d'importantes réformes sociales, économiques et politiques, mettant l'accent sur la promotion des droits des femmes et des filles ainsi que sur l'égalité des genres, intégrées dans les politiques nationales et sectorielles de développement⁴. Elles sont concrétisées par des initiatives spécifiques : la révision du Code pénal en 2017 qui fait des Violences Basées sur le Genre (VBG), un crime ; une loi a établi, en 2018 la parité dans les fonctions nominatives et électives ; la Politique Nationale Genre (PNG) avec son plan d'action quinquennal 2019-2023 (PA-PNG)⁵ ont été adoptés en 2017. Ces initiatives visent à améliorer l'accès aux opportunités économiques, à renforcer les capacités des femmes et des filles et à promouvoir l'autonomisation économique des femmes au Tchad.

IV.2.2 Situation économique des filles et femmes du Tchad

La situation économique des filles et des femmes au Tchad est marquée par des inégalités et des défis considérables. Le pays se distingue par sa diversité ethnique, religieuse et culturelle mais dans l'ensemble, il est possible d'affirmer que le statut inférieur des femmes et des filles demeure une caractéristique récurrente⁶. Les inégalités de genre sont profondément enracinées dans la société, touchant tous les aspects de la vie et constitue un défi majeur pour le respect des droits des femmes et des filles ainsi que pour le développement du pays⁷.

Les indices internationaux d'inégalités de genre soulignent de manière alarmante le niveau critique de disparités entre les sexes⁸. Des efforts récents ont été déployés pour améliorer leur autonomisation économique et favoriser leur contribution au développement du pays⁹. Il s'agit de programmes axés sur la promotion de l'éducation des filles, l'autonomisation économique des femmes et la sensibilisation aux questions de genre. Des efforts coordonnés, tant au niveau national qu'international, s'avèrent essentiels pour aborder de manière globale ces défis persistants¹⁰.

¹ <https://www.prb.org/wp-content/uploads/2020/06/Tchad-Politique-Nationale-Genre-2011.pdf>

² <https://www.prb.org/wp-content/uploads/2020/06/Tchad-Politique-Nationale-Genre-2011.pdf>

³ <https://www.prb.org/wp-content/uploads/2020/06/Tchad-Politique-Nationale-Genre-2011.pdf>

⁴ https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coope%CC%81ration%20Tchad-UE_Version%20Finale_0.pdf

⁵ https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coope%CC%81ration%20Tchad-UE_Version%20Finale_0.pdf

⁶ https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coope%CC%81ration%20Tchad-UE_Version%20Finale_0.pdf

⁷ https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coope%CC%81ration%20Tchad-UE_Version%20Finale_0.pdf

⁸ https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coope%CC%81ration%20Tchad-UE_Version%20Finale_0.pdf

⁹ https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coope%CC%81ration%20Tchad-UE_Version%20Finale_0.pdf

¹⁰ https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coope%CC%81ration%20Tchad-UE_Version%20Finale_0.pdf

IV.2.3 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes¹¹

Elles ont été synthétisées dans la matrice ci-après :

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience des pouvoirs publics de l'importance de l'entrepreneuriat féminin • Prise de conscience sur la nécessité d'impliquer les femmes dans les organes. • Engagements internationaux - Textes et engagements Législatifs • Disponibilité de documents de planification (Politique Nationale Genre (PNG) • Politiques et les stratégies nationales et sectorielles de développement) • Appui des Partenaires Techniques et Financiers • Révision du Code pénal
FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques traditionnelles néfastes - Stéréotypes de genre- inégalités criantes entre les femmes et les hommes – accès à la propriété foncière • Sécurité alimentaire et nutritionnelle • Accès restreint aux moyens de production (terres, intrants et matériels agricoles, crédit) • Niveau faible d'éducation et d'alphabétisation • Manque de connaissance de textes
OPPORTUNITES	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des droits des femmes et des filles et de l'égalité de genre • Politiques et les stratégies nationales et sectorielles de développement • Loi sur la parité (2018) instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives • Adoption en 2017 de la Politique Nationale Genre (PNG) • Plan d'Action quinquennal 2019-2023 (PA-PNG) • Loi n°029/PR/2015 sur l'interdiction du mariage des enfants
MENACES	<ul style="list-style-type: none"> • Rivalités ethniques et religieuses • Violence Basée sur le Genre • Grossesses et mariages précoces • Mauvaise perception des possibilités d'emploi et de l'éducation • Facteurs endogènes au milieu scolaire • Absence de toilettes séparées pour les filles et pour les garçons dans les établissements scolaires - Discrimination des femmes lors de leurs menstruations

Tableau 4: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces

¹¹https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coope%CC%81ration%20Tchad-UE_Version%20Finale_0.pdf



Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Tchad

V



V. Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Tchad

V.1 Objectif de la mission

Il s'agit de réaliser la cartographie des interventions sur l'autonomisation économique en lien avec les autres interventions communautaires (Espaces sûrs, clubs des maris, futurs maris, formation professionnelle, etc.) dans les six Pays de la phase 1 du projet SWEDD que sont le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Le pays concerné ici est le Tchad.

Il est attendu les objectifs spécifiques ci-après :

- Recenser les types d'interventions économiques pertinentes aussi bien du projet SWEDD et au-delà du projet ;
- capturer les effets des interventions économiques sur l'autonomisation économique des adolescentes et jeunes femmes bénéficiaires du projet SWEDD ;
- identifier les éléments du succès des interventions économiques ;
- identifier les défis à relever, les gaps à combler et les opportunités à saisir pour faire progresser l'autonomisation économique des femmes et des filles dans les pays SWEDD ;
- Communiquer sur les résultats de la cartographie des interventions économiques.

Les objectifs renvoient à trois principales articulations que sont : (i) le recensement des initiatives à potentiel d'autonomisation économique et leurs effets, (ii) les éléments de succès et (iii) les axes de progrès desdites initiatives traduits à travers les défis, les gaps subséquents, les opportunités et les leçons apprises.

La figure ci-après récapitule la quasi-totalité des informations produites. Ses composantes conduisent, par les liens hypertextes, à des informations détaillées.

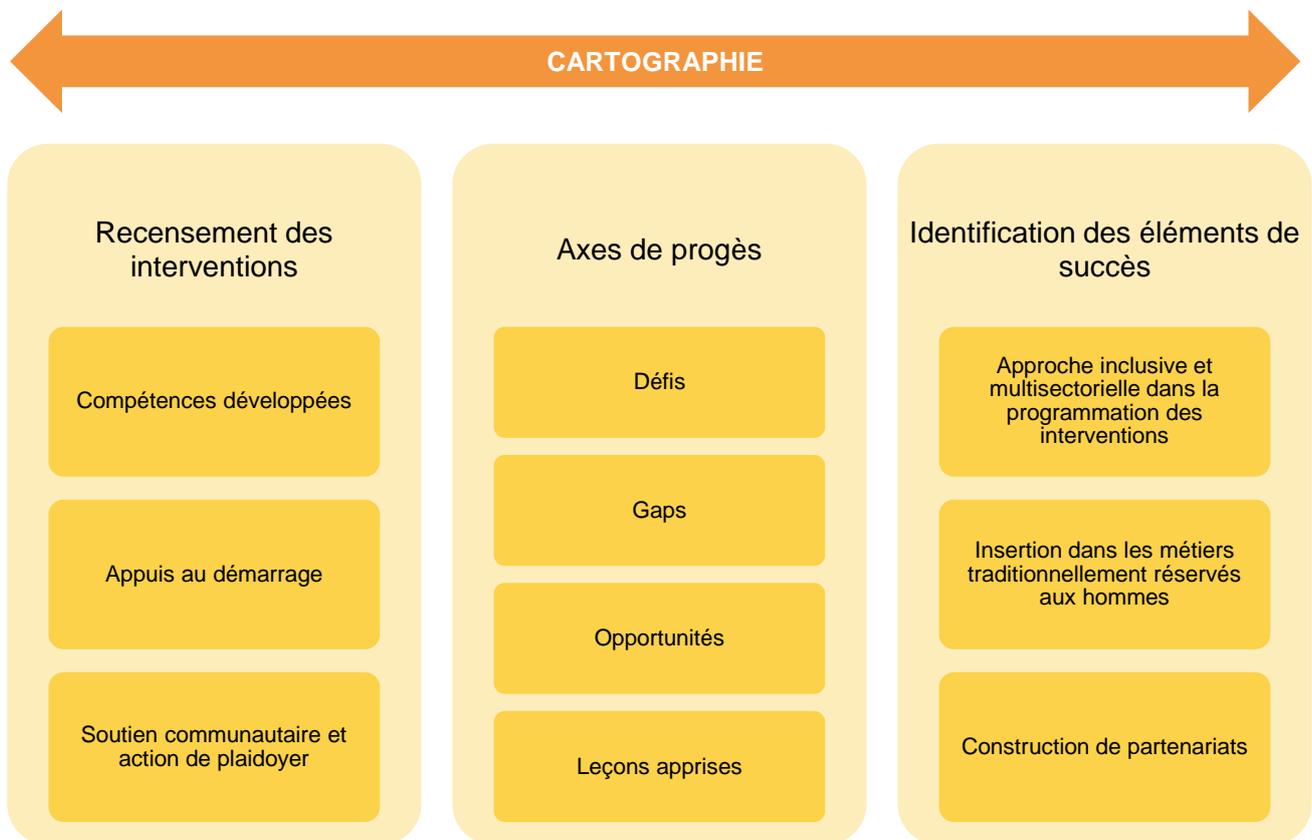


Figure 3: Vue synoptique de la cartographie

V.2 Clarification conceptuelle

Trois concepts ont un caractère récurrent dans le document : autonomisation des filles et des femmes, intervention à potentiel d'autonomisation et inclusion financière. Ils gagnent à être clarifiés et un contenu opératoire leur a été donné.

V.2.1 Autonomisation des filles et des femmes

L'autonomisation des femmes et des filles désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est l'aptitude à opérer des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'intervenir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

V.2.2 Intervention à fort potentiel d'autonomisation

Il a été convenu que les interventions pertinentes pour la présente cartographie soient identifiées sur la base de trois critères. Elles doivent se rapporter à des (i) domaines d'intervention précis (ii) leur démarche d'implémentation doit reposer sur les principes de l'approche genre transformateur et (iii) l'on doit disposer d'informations sur le caractère satisfaisant des résultats, leur efficacité et facteurs de succès.

a. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :

- i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
- ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
- iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
- iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions.

b. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment

- i. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
- ii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
- iii. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
- iv. Considérer les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité ;
- v. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;
- vi. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.

- c. **Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention.**

V.2.3 Inclusion financière

L'inclusion financière se réfère aux conditions (disponibilité et caractère approprié des services, égalité des opportunités) d'accès aux services financiers. Elle s'intéresse dans le présent contexte à la population non bancarisée, en l'occurrence les filles et les femmes vulnérables. Il est souhaité qu'elles accèdent aux moyens d'épargne, d'investissement et d'assurance dans l'optique de l'amélioration de leurs revenus et de la réduction des inégalités qu'elles cristallisent. Les groupes d'épargne et de crédit lorsqu'ils sont bien encadrés, en l'occurrence le dispositif AVEC, offrent de bonnes perspectives en la matière. La revue de ces mécanismes a été un volet de la cartographie conduit par un autre consultant.

V.3 Approche méthodologique

La démarche méthodologique préconisée devrait reposer sur la collaboration avec des partenaires locaux, la collecte rigoureuse de données documentaires et empiriques, l'analyse approfondie des résultats et la communication efficace des constatations. A l'arrivée la collecte, contrairement à ce qui avait été prôné, a essentiellement reposé sur les ressources documentaires. Toutefois, la mission revêt une importance particulière, car elle pourrait contribuer à orienter les phases ultérieures du projet SWEDD et servir de modèle pour d'autres initiatives similaires visant à autonomiser économiquement les femmes dans le Sahel et au-delà.

Dans un contexte où l'autonomisation économique des femmes est une priorité, cette mission est une occasion de faire progresser les objectifs du projet SWEDD et de créer un impact durable pour les femmes et les filles de la région. Elle incarne l'engagement continu envers l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et la promotion du développement durable dans les pays couverts et ceux qui le seront.

V.3.1 Démarche méthodologique utilisée

Elle a été déployée, comme retenue dans les Termes de Références, en quatre principales étapes que sont :

- mise en place d'un groupe de référence;
- cocréation de la démarche méthodologique ;
- collecte des données ;
- traitement et analyse des données ;
- rapportage.



Figure 4: Etapes clés de la démarche méthodologique

V.3.1.1 Mise en place d'un groupe de référence

Un travail préalable a consisté à mettre en place un groupe de référence par pays. Il a facilité, par le truchement des référents, la mise à disposition des ressources documentaires qui relatent les sujets en lien avec les objectifs du présent exercice.

V.3.1.2 Cocréation de la démarche méthodologique avec les groupes de référence

Une approche méthodologique a été ébauchée et exposée au groupe de référence. La synthèse des observations formulées a permis de prendre quatre décisions :

- i. maintenir l'ancrage de l'ensemble du processus dans la théorie de changement de Plan International relative à l'autonomisation des groupes vulnérables, des filles et des jeunes femmes plus précisément,
- ii. approfondir la revue documentaire,
- iii. préciser les groupes cibles à considérer et
- iv. aligner en les étoffant davantage, les méthodes ainsi que les outils subséquents sur ces derniers.

La relation avec la théorie de changement a été assurée par deux mécanismes :

- i. la démarche SOYEE (Skills & Opportunities for Youth Employment and Entrepreneurship), en français "Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" et l'approche Transformatrice du Genre.

La première est un modèle holistique pour l'autonomisation économique des jeunes développé par Plan International ; elle permet de soutenir l'insertion des jeunes à l'emploi en prenant en compte les besoins spécifiques des bénéficiaires accompagnés. La deuxième est structurée autour de six composantes¹² et sert également de catalyseur à des relations sociales équitables. Leur contenu respectif a été brièvement présenté, en introduction aux résultats produits, pour nourrir les outils et servir de cadre à l'analyse des données.

Une première exploitation des documents mis à disposition avait fait apparaître l'incomplétude ou l'absence pour certains pays dont le Tchad, des supports de formation, d'animation des sessions de mobilisation sociale ou ceux nécessaires pour mieux circonscrire l'environnement (socio politique, légal) de déploiement des actions visées.

Quatre (4) catégories de personnes ont été ciblées pour contribuer à la production des informations requises en vue de l'atteinte des objectifs de la mission :

- i. les représentants des UGP des ministères sectoriels responsable du volet "autonomisation économique" et des ONG de mise en œuvre
- ii. des acteurs ayant joué un rôle actif dans l'implémentation des projets tels que les mentors ou fournisseurs de formation et le secteur privé
- iii. l'environnement des participantes/bénéficiaires représenté par leur famille et les leaders communautaires
- iv. les participantes/bénéficiaires elles-mêmes.

Deux principales méthodes ont été admises : la revue documentaire et l'animation d'entretiens. Neuf (9) outils ont été élaborés pour les concrétiser ; ils sont ci-après sommairement présentés. Les supports complets de collecte sont annexés au rapport.

✓ **Canevas de lecture**

Ils sont au nombre de deux. Le **premier** a permis d'approfondir les informations afférentes aux modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation et rapports de sensibilisation. Il a été articulé, outre les références bibliographiques, autour des points suivants : (i) Élaboration et déroulement des modules, (ii) Contenu des formations en compétences de vie - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iii) Contenu des formations professionnelles - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iv) Soutien à l'orientation professionnelle - Choix du domaine d'activités et accompagnement, résultats tangibles, témoignages y relatifs -, (v) Sensibilisation à l'égard de la communauté et (vi) Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes.

Le **deuxième** a été élaboré pour l'analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation économique des femmes. Trois catégories de documents ont été visées par cet outil : (i) Lois et politiques (ii) Prestation de services, pratique institutionnelle et financement, (iii) Climat social, économique et politique.

✓ **Guide à l'adresse des UGP / Ministères / ONG**

Cet outil est articulé autour de six points : (i) Analyse du marché de l'emploi, (ii) Partenariats stratégiques, (iii) Préformation (iv) Formation, (v) accompagnement et recherche d'emploi (vi) Suivi et maintien dans l'emploi. Les axes ont été éclatés en sous-composantes.

✓ **Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD".**

Il expose les consignes dont il faut tenir compte pour tirer tout le potentiel d'informations auprès des participantes/bénéficiaires... Après la clarification du concept "**histoire de vie**", des précisions ont été fournies sur les informations attendues de cet outil ; ce canevas de restitution est une matrice bâtie autour de composantes spécifiques (cadre global du projet SWEDD, sous-volet "Accroissement des

¹² (i) normes de genre (ii) capacité d'agir des filles et des jeunes femmes (iii) masculinité positive (iv) diversité des besoins et intérêts spécifiques des filles, des garçons, des jeunes femmes (v) conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) (vi) création d'un environnement favorable.

opportunités économiques” et compétences acquises, choix de la participante, sujet de l’histoire ; facteurs de succès, leçons apprises et défis) auxquelles sont rattachés des informations, des outils de production de ces dernières et les sources de données.

✓ **Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l’histoire**

Outre les variables sociodémographiques, six (6) points de discussion font la substance du support : (i) Compétences entrepreneuriales (ii) Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation (iii) Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés (iv) Défis rencontrés et approches de solutions préconisées (v) Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires (vi) Ressenties de la participante.

✓ **Guide d’entretien avec la famille/communauté des participantes**

Il permet de cerner les réalités propres à l’environnement des participantes. Quatre (4) préoccupations forment l’ossature du guide : (i) Information et conseil aux jeunes et à leur famille, (ii) Valorisation des aspirations de leurs filles, (iii) Conscience des parents relativement à l’importance de l’implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus (iv) Attitudes à l’égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail.

✓ **Guide à l’attention des mentors et fournisseurs de formation**

Il est structuré autour de six points : (i) Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations (ii) Orientation professionnelle et mise en situation (iii) Formation professionnelle en vue d’un emploi salarié (iv) Formation professionnelle en vue d’une création d’entreprise, Formation en compétences de vie (v) Apprentissage (stage de courte durée) (vi) Certification.

✓ **Guide à l’attention du secteur privé**

Il est élaboré autour de trois (3) principaux pôles : (i) Analyse de la demande, (ii) Analyse de l’offre, Analyse sociale et sociétale, (iv) Appui à la recherche et l’accès à un emploi salarié (v) Appui et soutien à la création d’entreprise (vi) Suivi et services de soutien.

✓ **Support pour la collecte, dans un contexte "non SWEDD" d’interventions pertinentes en matière d’autonomisation économique des jeunes filles et femmes**

Il recèle trois parties : (i) définition opératoire de l’autonomisation des femmes (ii) indication de précisions relatives aux critères à utiliser pour évaluer les interventions à fort potentiel d’autonomisation : domaines d’investissement clés, genre transformateur et effets positifs/résultats satisfaisants (iii) un formulaire pour la restitution de l’intervention. Les deux premiers points sont destinés à servir de repères pour le choix d’initiatives pertinentes tandis que le dernier oriente sur les informations précises attendues.

V. 3.1.3 Collecte des données

Les informations documentaires ont été la principale source de production du rapport élaboré. Il faut signaler que les sous-projets SWEDD1 visant l’autonomisation des filles et des jeunes femmes ont été actifs de 2016 à 2020, générant de nombreux documents et informations. Des processus de collecte ont été réalisés dont des études préliminaires et des évaluations à différents stades : mi-parcours, finales et d’impact (actuellement en cours). Les informations sur le projet sont disponibles dans les plans et rapports de travail.

La collecte de données des interventions économiques "non mises en œuvre par SWEDD" n’a pas été limitée à 2020 et a été faite auprès de deux principales sources : institutions connues pour les initiatives qu’elles développent en matière d’autonomisation des femmes et des filles et de part une revue documentaire web.

V.3.1.4 Analyse des données et rapportage

Les données ont été dépouillées, classées par thèmes suivant les objectifs. Elles ont ensuite été divisées en catégories d’intrants présentant des caractéristiques ou des tendances semblables. Il a ainsi été possible, à travers les données extraites, de mettre en exergue les éléments qu’il faut associer de façon logique pour catégoriser les interventions, dégager les facteurs de succès et les axes de progrès qui leur sont liés.

Les associations ont été faites sur la base des cadres d’analyse de mise œuvre des interventions en lien avec le genre transformateur, l’autonomisation économique des femmes et l’étoile de la capacité d’agir pour ce qui est spécifiquement des effets.

V.3.1.5 Limites de l'étude

Le processus de validation de la stratégie et des outils de collecte des données ont pris du temps : il a fallu établir une démarcation entre l'évaluation des interventions du SWEDD1 en lien avec l'autonomisation économique des femmes et le caractère analytique de la cartographie. Il s'agit, pour le présent exercice de répertorier les initiatives auxquelles il faut (quand même) adosser une analyse qui met en exergue les retombées des interventions sur les bénéficiaires, les facteurs de succès et les axes de progrès.

Dans cette logique, il a été admis qu'un choix raisonné de participantes en fonction des localités couvertes devra être fait. Les unités de l'échantillon à élaborer sur cette base, serviront de "portes d'entrée" aux acteurs à impliquer dans le processus de collecte des données. En clair, le point de démarrage de ce dernier devrait être les bénéficiaires/participantes auxquelles seraient ensuite associés les autres acteurs qui avaient directement interagi avec elles : mentors, fournisseurs de formation, parents, communautés, ONG de mise en œuvre. D'autres groupes avaient été également ciblés : membres de l'UGP, représentants de /directions techniques, d'entités déconcentrées, de collectivités locales et animateurs d'ONG de mise en œuvre. Il avait été retenu qu'au moins dix (10) bénéficiaires seront choisies par localités couvertes en fonction des interventions auxquelles elles ont été exposées.

La liste des bénéficiaires n'a pu être obtenue auprès de l'UGP. Il n'a pu être possible de finaliser cette option pour définir la taille de l'échantillon et de fixer la technique d'échantillonnage. Elle aurait été effectuée à deux degrés et raisonnée en fonction des interventions développées. En somme, cette opération n'a pu être enclenchée. Face à cette contrainte majeure et pour ne pas continuer d'attendre, l'option a été faite d'exploiter à fond les ressources documentaires disponibles pour produire les informations attendues.

Pour suppléer aux données empiriques qui n'ont pas pu être collectées, il a été exploité le rapport sur la documentation des processus de conceptualisation et de mise en œuvre du projet au Tchad ; davantage de facteurs de succès et d'axes de progrès associés aux interventions développées ont pu ainsi être repérés. Par ailleurs, 3 personnes ont pu être rencontrées et uniquement dans les localités de Antiman et Haraze, sises dans la province de Salamat. Il est escompté que la restitution des résultats de la cartographie permettra de les peaufiner.

S'agissant des initiatives développées en dehors du contexte SWEDD, on peut signaler que les documents de projet repérés sur Internet pour être traités ne recèlent pas forcément toutes les informations attendues.



VI.

**Interventions à potentiel
d'autonomisation
économique recensées dans
le cadre du SWEDDI au Tchad**

VI. Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDDI au Tchad

Le repérage de ces interventions et l'analyse de leur portée ont été opérés à cinq niveaux. Le premier est relatif à des domaines d'investissement spécifiques. Le second est inhérent aux composantes de la programmation et principes de l'approche transformatrice du genre. À l'un ou l'autre de ces paliers, certaines séquences de la conceptualisation et de mise en œuvre des initiatives ont été mises en exergue. Le troisième volet a réalisé une synthèse des effets par la mise en relation des modalités de l'outil "Etoile de la capacité d'agir" et des principales catégories d'interventions identifiées. La quatrième rubrique est consacrée aux témoignages de quelques participantes. Le cinquième a trait aux facteurs de succès caractéristiques des actions initiées.

VI.1 Recensement des interventions

Les interventions ont été essentiellement inventoriées sur la base des compétences acquises par les participantes ainsi que les soutiens (au démarrage ou communautaire) dont elles ont bénéficié.

VI.1.1 Domaines d'intervention

VI.1.1.1 Compétences de vie

Un effort significatif a été entrepris pour le développement des compétences de vie. Elles ont englobé des domaines tels que la santé de la reproduction, le genre, les droits humains, la prévention de la violence basée sur le genre (VBG), le leadership, et la communication, au sein de 360 espaces sûrs communautaires. Leur animation a été assurée par des mentors formés sur le curriculum élaboré et adapté au contexte du pays. « *Les compétences de vie et les capacités des adolescentes, des jeunes filles et des femmes (10 984) sont renforcées en vue de leur auto-habilitation et autonomisation* » [SWEDD-Tchad, 2019].

De plus, l'alphabétisation fonctionnelle a été renforcée grâce à la contribution de 100 alphabétiseurs, comprenant 50 francophones et 50 arabophones, au profit de 600 Adolescentes et Jeunes Filles (AJF) ainsi que de 400 femmes dans les régions de Kanem et Hadjer Lamis.

Il s'agit essentiellement de formation des filles et femmes dans des domaines précis afin qu'elles puissent amorcer ou bien exercer une activité professionnelle [SWEDD-Tchad, 2019].

VI.1.1.2 Compétences professionnelles, entrepreneuriales

Techniques simples d'agriculture, d'élevage, d'arboriculture et de pisciculture

Au cours des sessions de renforcement de capacités, des modules en lien avec le titre de cette formation ont été déroulés. Les auditrices (1119) ont ainsi été familiarisées avec des connaissances techniques de domaines variés. Elles disposent ainsi de plusieurs cordes à leur arc.

Techniques de transformation et de conservation des produits locaux

Les capacités d'adolescentes et de jeunes femmes (1178) ont également été renforcées dans le domaine de la transformation et de la conservation des produits locaux. Le potentiel des ressources locales a été ainsi valorisé. Il en découle que les produits d'agriculture, d'élevage, de pêche et de cueillette peuvent désormais être transformés ou conservés. Ils ne seront plus sous-valorisés, et vendus à vil prix, au grand désavantage des producteurs.

Formation, maintenance et utilisation d'engins agricoles mis à disposition

Dans l'optique de rendre les bénéficiaires indépendants dans l'utilisation des équipements offerts aux groupements, il a été initié la formation de jeunes filles et femmes (112) à l'utilisation et à la maintenance des équipements modernes (tracteurs, motoculteurs) mis à leur disposition.

Formation en énergies renouvelables

Des adolescentes et jeunes filles déscolarisées et non scolarisées (161) ont été formées dans le domaine des énergies renouvelables notamment en installation et entretien des panneaux solaires, des antennes

paraboliques, électricité... Leur insertion professionnelle a été facilitée par l'acquisition de ces connaissances traditionnellement réservées aux hommes.

Technique de montage et de gestion des microprojets/entreprises

Des jeunes filles et femmes (526) ont été initiées aux techniques basiques de montage et de gestion de microprojets. Cette formation a pour finalité de « ... cadrer ou recadrer la tenue de leur activité et éventuellement d'en développer d'autres ». [SWEDD-Tchad, 2019]

Appui des bénéficiaires dans le montage des microprojets/entreprises

Les participantes (526) à cette formation en gestion de projet ont vu leurs capacités financières renforcées en vue de donner une envergure plus importante à leur microprojet.

Evènements connexes de renforcement de capacités

Ils peuvent être sériés en deux catégories. La première est relative à un voyage d'échanges effectué à Kigali au Rwanda pour s'enrichir de l'expérience de ce pays en matière d'autonomisation de la femme. La seconde a trait aux activités déroulées dans le cadre de plus d'une édition de la journée internationale de la femme couplée avec la Semaine Nationale de la Femme Tchadienne et la journée de la Femme rurale. A ces occasions, des sessions de formation ont été organisées à l'attention des femmes en techniques de transformation des produits locaux [SWEDD-Tchad, 2017].

VI.1.1.3 Emploi

Les rapports consultés n'ont pas spécifiquement fait mention de ce volet au cours du SWEDD1 au Tchad. Toutefois, les formations dispensées en matière d'activités génératrices de revenu et de gestion des microprojets/entreprises constituent des axes de manœuvre qui promeuvent l'emploi pour les bénéficiaires.

VI.1.1.4 Appui au démarrage

L'appui au démarrage a été multiforme.

- ✓ Des outils modernes de production composés de tracteurs, de motoculteurs, de motopompes ont été acquis et distribués à des groupements dont l'effectif des membres s'élève à 5306. Au regard, de la capacité de production de ces équipements et en vue de satisfaire les besoins d'un grand nombre de groupements, ces derniers ont été constitués en unions avec des comités de gestion qui veillent sur la gestion efficiente de ces engins.
- ✓ Des adolescentes et jeunes filles en fin de cycle issues des centres de formation ont été dotées en kits d'installation. Deux ateliers en énergies renouvelables ont été montés à Mani, dans le Département de Hadjer Lamis et à Amtiman, dans le Salamat au profit de bénéficiaires (161). Le reste des kits devant permettre de monter l'atelier dans le Lac et le Kanem.
- ✓ Des kits AGR ont été distribués **à des jeunes filles et femmes** (7748) membres de groupements faisant des AGR. Ces kits sont composés de : fumoirs de poissons, de séchoir de légumes, de machines à spaghetti, de machines pour la production de pâte d'arachide, de moulins, etc. Ils ont permis de renforcer les capacités opérationnelles des groupements et des femmes.
- ✓ Des fours et des bombonnes de gaz ont été distribués à celles qui ont choisi de s'adonner à la fabrication de pain et gâteaux dans les espaces sûrs communautaires. Le projet a également réparti, à travers l'ONG PDR, des mini-frigos aux jeunes filles intéressées par la vente du yaourt. Des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont ainsi pu être créées et soutenues [SWEDD-Tchad, 2019].

VI.1.1.5 Action sur l'environnement des participantes

Soutien communautaire

L'intérêt marqué pour le projet résulte des actions de sensibilisation grand public et les processus de plaidoyer orchestrés en direction des autorités locales et ou autres leaders religieux. Le déroulement des différentes composantes du projet SWEDD à l'endroit des adolescentes et jeunes filles a connu l'adhésion de la communauté tchadienne et le soutien des différentes autorités administratives et traditionnelles à divers niveaux.

Action de plaidoyer

Outre les séances "grand public", cinq (05) campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ont été organisées à l'endroit des autorités traditionnelles et des communautés sur l'importance de l'autonomisation des femmes.

Un plaidoyer spécifique a été fait afin que les femmes aient accès au foncier, notamment celles qui sont membres de groupements et qui ont besoin davantage de superficie pour l'exercice de leurs activités.

Les différentes actions de plaidoyer à l'endroit des dignitaires ont fini par avoir des effets concrets : les leaders religieux et traditionnels ont manifesté de la résistance au début du projet. Ils ont du pouvoir et par conséquent sont capables de faire échec à toutes entreprises qu'ils jugent nocives à la société. Une collaboration étroite avec eux a permis de les transformer en alliés de premier plan, tant et si bien qu'ils sont devenus des défenseurs des idéaux du projet

Les actions de plaidoyer sus décrits ont permis, dans certaines régions, la déconstruction de stéréotypes de genre liés au foncier. Les groupements féminins, dans un contexte culturel peu favorable, ont pu accéder à la terre pour y faire le maraichage. Ceux des régions de Salamat et de Hadjer Lamis ont pu récupérer un espace de 70 hectares qu'elles ont emblavés elles-mêmes avec des tracteurs qui leur ont été offerts par le projet [SWEDD Tchad, 2021].

Par ailleurs, dans l'optique de permettre à certaines bénéficiaires de vivre effectivement de la formation qu'elles ont reçue, un plaidoyer a été fait auprès des autorités administratives. Il fallait obtenir qu'elles facilitent, au profit des filles ayant été formées en couture, la signature de contrats avec des chefs d'établissements pour la confection des uniformes scolaires.

VI.1.1.6 Contexte d'urgence et programmation des interventions

La documentation consultée n'a pas fourni d'informations spécifiques en la matière. Cependant, COVID19 a sévi de façon critique à partir de 2021. Elle a induit des restrictions et un ralentissement des activités économique. Elle doit avoir affecté la réalisation des activités génératrices de revenu chez les femmes.

VI.2 Programmation et principes de l'approche genre transformateur

La deuxième perspective de lecture des interventions a envisagé dans quelle mesure ces dernières ont contribué à la déconstruction des stéréotypes néfastes à l'autonomisation économique de la femme ainsi que leur consistance pour renforcer la "capacité d'agir" des participantes.

VI.2.1 Déconstruction des stéréotypes

Il est noté un changement orienté vers l'amélioration de la position sociale de la femme. Le fait de conduire des tracteurs et des pirogues motorisées, déconstruit le mythe de métiers exclusivement destinés aux hommes. Des femmes des zones d'intervention du projet ont indiqué que leurs attentes sont devenues une réalité par la formation de femmes tractoristes qui sont désormais capables de conduire et d'entretenir ces engins agricoles. La possibilité de se former en électricité et d'être en mesure de faire des installations en la matière est tout autant un motif de fierté.

Les zones d'intervention du projet sont des milieux où les pesanteurs culturelles ne sont pas en faveur de l'épanouissement des femmes. Aujourd'hui elles y installent les panneaux solaires et paraboliques. Elles réussissent à établir le circuit en vue de l'électrification de bâtiments. Elles conduisent et dépannent des engins agricoles tels que les tracteurs. Ces engagements ont contribué à l'amélioration des conditions de vie et au rehaussement du pouvoir économique des femmes ainsi que de leur statut social et légal.

VI.2.2 Renforcement de la capacité d'agir

VI.2.2.1 Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

La documentation exploitée ne fait mention de l'appui à la recherche d'emplois et l'accès à un emploi salarié dans la mise en œuvre de la phase 1 du SWEDD au Tchad.

VI.2.2.2 Appui et soutien à la création d'entreprise

Dans la dynamique d'appui en vue de l'établissement d'une entreprise prospère, 526 participantes de la formation en gestion de projet ont vu leurs capacités financières renforcées en vue de donner une dimension plus étendue à la poursuite de leur microprojet. [SWEDD, 2019]

VI.2.2.3 Impulsion de la masculinité positive

Il est indispensable de prédisposer les garçons et les jeunes hommes à développer des attitudes positives à l'égard de toutes les composantes clés du travail décent des jeunes filles et des jeunes femmes. Dans ce cadre, des séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention des hommes sur l'intérêt pour une femme d'exercer une activité économique. La communauté toute entière a été également visée aux fins de l'amener à saisir les enjeux du projet à exécuter pour s'en approprier.

Les sessions déroulées dans les clubs de maris et de futurs maris participent à la transformation de ces derniers. Elles font d'eux des défenseurs de l'emploi décent des jeunes filles et femmes.

VI.2.2.4 Amélioration des conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes

Les membres des groupements ont bénéficié d'une formation qui les prédispose à exercer une activité professionnelle. L'accompagnement pour exercer effectivement cette dernière s'est manifesté par le don aux groupements, d'équipements et d'outils modernes de production. Leur exploitation générera des ressources et par ricochet, l'amélioration des revenus des femmes ainsi que leur pouvoir économique.

VI.2.2.5 Environnement favorable

Au Tchad, des lois, stratégies et politiques publiques ont été mises en place afin de promouvoir l'autonomisation des adolescentes et des femmes. Ces initiatives s'appuient sur les dispositions de la Constitution tchadienne qui garantissent l'égalité des droits entre hommes et femmes et interdisent toute forme de discrimination basée sur le genre.

Milieus de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Le Tchad dispose d'un ministère dédié à la promotion des droits des femmes et à leur autonomisation économique, le Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale. Ce département ministériel joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à améliorer la situation des femmes dans le pays. Au nombre des initiatives développées, on peut citer : le Programme d'appui à la promotion de l'entreprenariat féminin (PAPEF), le Programme d'appui au microcrédit aux femmes (PAMF), le Programme d'éducation et de formation professionnelle pour les femmes, ainsi que le Programme d'appui à l'emploi des jeunes filles et femmes (PAEJF).

Ces programmes, en complément des dispositions constitutionnelles et légales, contribuent à créer un environnement favorable à l'autonomisation économique des femmes au Tchad, en renforçant leurs compétences, leur accès aux ressources et leurs opportunités économiques, tout en luttant contre les normes sociales discriminatoires.

Force est cependant de reconnaître qu'en dépit de la disponibilité d'un cadre institutionnel pour promouvoir l'autonomisation des filles et des jeunes femmes, il existe encore plusieurs défis et enjeux dont il faut tenir compte. Les mesures correctrices à apporter se justifient amplement : il y a nécessité de renforcer les actions en cours par l'adoption d'une approche holistique et coordonnée. Elle doit impliquer à la fois le gouvernement, la société civile et les partenaires internationaux, pour surmonter les obstacles à l'autonomisation des filles et des jeunes femmes au Tchad

Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

Le Tchad a mis en place un cadre légal et institutionnel pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes, conformément à sa constitution et à ses lois relatives à l'égalité de genre. La Constitution tchadienne adoptée en 2018 garantit l'égalité des droits entre hommes et femmes et interdit toute discrimination fondée sur le genre. Elle reconnaît également le rôle et la contribution des femmes à tous les niveaux de la société. Ces principes constitutionnels sont le socle de toutes autres mesures concrètes visant à autonomiser les femmes sur le plan économique. En 2015, le Tchad a adopté une loi sur l'égalité de genre, qui vise à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie économique, sociale et politique. Cette loi interdit les discriminations basées sur le genre et prévoit des mesures spécifiques pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Elle fournit un cadre juridique pour la mise en œuvre de programmes et d'initiatives visant à renforcer la participation économique des femmes.

On peut par ailleurs évoquer :

- l'adoption de la politique nationale genre en 2011 et de sa stratégie nationale en 2023 traduit la volonté des pouvoirs public d'inscrire les questions d'inégalité, de lutte contre les violences basées sur le genre ;
- le décret n°0433/PR/MFPPE/2021 du 5 mars 2021, portant application de l'Ordonnance n°012/PR/2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives en République du Tchad ;
- le Code du Travail (Loi N°38/PR/98) qui donne les mêmes chances aux deux sexes dans le cadre de l'emploi ;
- la loi N° 006/PR/2002 du 15 avril 2002, portant promotion de la santé de reproduction qui garantit à la femme les droits à la santé reproductive et l'interdiction des pratiques traditionnelles néfastes ;
- la Loi 16/PR 2006 portant orientation du Système Educatif au Tchad ainsi que la mise en œuvre du projet de réduction de la pauvreté en faveur de la femme ;
- la loi n°029/PR/2015 du 29 juillet 2015, portant interdiction du mariage des enfants.

VI.3 Interventions et effets induits

L'Etoile de la capacité d'agir" a été retenue pour mettre en relief les effets susceptibles d'être liés aux interventions. Cet outil dispose de six modalités que sont : Estime de soi, Liberté d'expression, Connaissance et prise de décisions au sujet du corps, Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi, Sécurité en public, Se sentir valorisée ; à cet ensemble, la "capacité d'influence" a été ajoutée. Un croisement a été effectué entre chacune de ces sept (7) variables et les cinq (5) catégories d'interventions répertoriées : compétences de vie, compétences entrepreneuriales, compétences techniques, appui au démarrage et actions sur l'environnement des participantes (soutien communautaire et processus de plaidoyer)

Il s'est agi de fixer, en fonction des interventions, les informations, ou faits qui assurent ou non l'effectivité de l'un ou l'autre des sept éléments sus énumérés. Cela revient in fine à apprécier dans quelle mesure les initiatives développées peuvent servir effectivement de tremplin à l'autonomisation des participantes dont chaque branche de l'outil est une facette.

VI.3.1 Estime de soi

Les interventions ont considérablement contribué au renforcement de l'estime de soi des femmes en leur offrant des opportunités pour développer leur confiance personnelle. Les Espaces Sûrs créés dans le cadre du programme ont permis de cultiver des valeurs positives, d'accroître la capacité des participantes à s'identifier et à gérer leurs émotions, et de renforcer leur conscience de soi. En outre, les participantes ont acquis des compétences essentielles en gestion de micro-entreprises, ce qui a renforcé leur confiance dans leurs capacités de leadership.

L'acquisition de compétences professionnelles a également joué un rôle crucial en renforçant la confiance des participantes en elles-mêmes. Elles ont pris conscience de leur capacité à créer des revenus et à exercer des métiers non traditionnels, brisant ainsi les stéréotypes de genre. Les participantes se sentent désormais mieux outillées, tant sur le plan matériel que cognitif, et sont plus confiantes quant à leur avenir et à leurs chances de succès.

Les thématiques abordées encouragent une meilleure perception des femmes, de leurs potentialités et de leurs droits ; ce qui crée un environnement plus propice à l'accroissement de leur confiance en elles. En fin de compte, ces interventions ont eu un impact positif sur l'estime de soi des femmes au Tchad, les aidant à se sentir plus confiantes, valorisées et prêtes à poursuivre leurs objectifs.

VI.3.2 Liberté d'expression

Les participantes ont été équipées de compétences essentielles pour la négociation, l'établissement de relations interpersonnelles, la communication efficace et l'écoute active, ainsi que l'auto-expression claire. De plus, des techniques de négociation commerciale ont été enseignées aux participantes, ce qui les a dotées des compétences nécessaires pour défendre leurs intérêts et s'exprimer efficacement dans des contextes professionnels et commerciaux.

Les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer mises en place dans le cadre du programme ont contribué à favoriser un environnement plus ouvert à la libre expression des femmes. Elles ont sensibilisé les parties

prenantes, y compris les autorités locales et la société civile, aux enjeux de l'autonomisation des femmes et à l'importance de garantir leur droit à la libre expression.

En définitive, les interventions du SWEDD1 ont préparé les femmes de se sentir mieux outillées pour s'exprimer, défendre leurs droits et participer activement à la vie publique. Cela a renforcé leur liberté d'expression et leur capacité à influencer positivement leur communauté.

VI.3.3 Connaissance et prise de décisions au sujet du corps

Les interventions ont influencé la connaissance et la prise de décisions par rapport au corps des participantes. Elles ont bénéficié d'une amélioration de leurs connaissances en matière de santé sexuelle et reproductive. Elles sont par conséquent mieux outillées pour prendre des décisions éclairées concernant leur propre santé et leur bien-être.

De plus, ces initiatives ont renforcé la capacité des femmes à négocier, à dire "NON" lorsque cela est nécessaire, et à utiliser des techniques de refus face à la pression de leur entourage. Elles ont ainsi acquis la confiance nécessaire pour défendre leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive.

Les campagnes de sensibilisation menées auprès des communautés ont également joué un rôle clé en informant les membres de la société sur les droits des femmes et les pratiques néfastes pour leur santé sexuelle et reproductive. Il en est découlé une meilleure compréhension des enjeux liés à la santé des femmes et à la promotion de décisions plus éclairées.

Les participantes ont été formées pour prendre des décisions plus informées et autonomes en ce qui concerne leur propre corps, renforçant ainsi leur capacité à prendre en charge leur santé sexuelle et reproductive.

VI.3.4 Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi

Les interventions ont exercé les participantes à l'établissement et la poursuite d'objectifs personnels et professionnels. Grâce aux modules sur la prise de décision, les femmes ont acquis la capacité de se fixer des objectifs clairs et de travailler en équipe pour les atteindre. Elles ont également élaboré des plans d'affaires pour la création et la gestion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), ce qui les a dotées des compétences nécessaires pour planifier et exécuter des microprojets avec succès.

De plus, les participantes ont été pourvues en connaissances pour planifier et exécuter des plans pour leur avenir personnel et professionnel, renforçant ainsi leur capacité à définir des objectifs clairs et à prendre des décisions motivées.

Les différents appuis octroyés aux participantes, y compris l'augmentation de leur productivité, ont contribué à une meilleure planification de leurs activités, favorisant ainsi leur réussite dans leurs entreprises.

En outre, les plaidoyers auprès des leaders communautaires ont permis aux femmes des groupements des régions de Salamat et de Hadjer Lamis de gagner 70 hectares de terres cultivables, offrant ainsi de nouvelles opportunités pour leurs activités agricoles.

En installant les AJF participantes dans des métiers innovants et traditionnellement réservés aux hommes, tel que les énergies renouvelables, l'électricité, la maintenance, ou le travail en tant que tractoristes, le SWEDD1 a encouragé les femmes à poursuivre des objectifs professionnels ambitieux, brisant ainsi les barrières de genre et ouvrant de nouvelles perspectives pour leur avenir.

VI.3.5 Sécurité en public

Les modules développés ont trait aux relations saines et malsaines, la résolution de problèmes et de conflits, la négociation, les relations interpersonnelles, ainsi que la capacité à dire "NON" et à utiliser des techniques de refus. Ils ont été déployés pour rendre les participantes capables de vaquer à leurs activités publiques en toute sécurité. Elles ont acquis les compétences nécessaires pour identifier et gérer des relations saines, tout en étant mieux préparées pour faire face à des situations potentiellement dangereuses.

De plus, les campagnes de sensibilisation menées dans les communautés ont permis de mieux informer les membres de la société sur la protection des femmes et les gestes adéquats à adopter pour créer un environnement plus sûr pour elles. Cela a contribué à une prise de conscience collective et à la promotion de comportements respectueux envers les femmes dans l'espace public.

Les interventions du SWEDD1 ont contribué à l'instauration d'un environnement plus sûr pour les femmes, renforçant ainsi leur sécurité en public et améliorant leur qualité de vie.

VI.3.6 Se sentir valorisée

Les modules développés ont pour finalité d'améliorer la perception des participantes elles-mêmes, en mettant l'accent sur leur valeur, leurs droits et leur capacité d'influence. En offrant aux femmes la possibilité de générer des revenus par le biais de compétences professionnelles et entrepreneuriales, les interventions du SWEDD1 ont eu un impact significatif sur la manière dont les participantes se perçoivent, ainsi que sur la manière dont leurs communautés les voient.

Particulièrement remarquable est le respect et la fierté croissants que les participantes suscitent, notamment celles qui ont poursuivi des filières traditionnellement réservées aux hommes, telles que les énergies renouvelables, l'électricité, l'utilisation et la maintenance des tracteurs. En étant suffisamment équipées et compétentes, ces femmes apportent une valeur ajoutée importante à leurs communautés. Par exemple, les femmes tractoristes et celles spécialisées dans les énergies renouvelables comblent des lacunes en compétences dans leurs régions, devenant ainsi des atouts incontournables.

De plus, les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ont contribué à améliorer la perception des femmes au sein de leurs communautés bénéficiaires, créant ainsi un environnement plus favorable à leur autonomisation. Ces interventions ont permis aux femmes de se sentir valorisées et respectées, renforçant ainsi leur confiance en elles et leur rôle essentiel au sein de la société.

VI.3.7 Capacité d'influence

Les interventions ont renforcé la capacité d'influence des femmes au sein de leurs communautés. Les modules spécialement conçus pour le développement des compétences des participantes, tels que la résolution de problèmes et de conflits, la négociation, les capacités de communication et d'écoute, ainsi que l'auto-expression claire, ont eu un impact significatif. En acquérant ces compétences, les femmes ont été mieux préparées à faire face aux défis et aux conflits, tout en étant capables de négocier de manière plus efficace.

De plus, les campagnes de sensibilisation menées par le programme SWEDD1 ont sensibilisé les communautés sur l'importance de l'opinion des femmes concernant leur propre condition. Cela a favorisé un environnement plus ouvert à la libre expression des femmes et a renforcé leur capacité à influencer les décisions qui les concernent. Les femmes sont désormais mieux équipées pour faire valoir leurs droits, défendre leurs intérêts et jouer un rôle actif dans la prise de décisions au sein de leur communauté. Ces interventions ont ainsi contribué à l'autonomisation des femmes en leur permettant d'exercer une influence significative sur leur propre vie et leur environnement.

VI.4 Témoignages de quelques bénéficiaires

Ils illustrent les aspects les plus parlants des multiples accompagnements dont les participantes ont été l'objet.

J'ai 22 ans. Je suis reconnaissante au projet SWEDD qui a fait de moi ce que je suis aujourd'hui. J'étais en seconde quand j'ai regagné le centre d'accueil. J'ai bénéficié de tous les soins du projet : la prise en charge alimentaire, les tenues et kits scolaires, les cours du tutorat. Ce qui m'a permis d'avoir mon BAC en 3 ans. Après le BAC, j'ai passé le test de recrutement des sage-femmes pour la formation de trois ans. Je bénéficie d'une bourse qui me permet de mieux suivre cette formation. Le projet SWEDD a tout fait pour moi, j'espère bien qu'après cette formation, je serai utile pour ma communauté. Une fois de plus, merci au projet SWEDD et la Banque Mondiale [Mounkada Gloria, Amtiman].

J'ai 14 ans. Je suis au centre d'accueil depuis 2018, l'année de l'ouverture des centres d'accueil. J'ai été particulièrement la fille qui a plus bénéficié de ce projet SWEDD. Grâce à ce soutien sans faille du projet, ma performance s'est beaucoup améliorée, les parents n'ont plus payé mes frais de scolarité, les tenues aussi sont à la charge du projet, ma prise en charge sanitaire est totalement payée par le projet aussi bien que ma ration alimentaire. Donc si j'ai à dire c'est exprimer ma reconnaissance à ce projet pour tout ce qu'il a fait pour moi. Merci aussi à la Banque Mondiale [Dina Allahissem, Amtiman].

J'ai 28 ans. Je suis mariée mais après divorcée. J'ai bénéficié de la formation en couture organisée par le projet SWEDD en faveur des femmes et jeunes filles déscolarisées et non scolarisées. J'ai abandonné l'école à partir de la seconde suite à mon mariage. Malheureusement le mariage n'a pas tenu et j'ai décidé de vivre avec mes deux enfants. Grâce à la formation organisée par le projet j'ai appris à coudre les habits et prendre

en charge ma petite famille. C'est une chance pour moi parce que j'ai carrément perdu l'espoir. Pour moi la vie est déjà finie mais Dieu a fait des miracles pour moi. [Ahta Daoud Cahrfadine, Haraze].

VI.5 Facteurs de succès

Des évidences mondiales [(Moore, 2015), (Singh & Schneiders, 2016)] relient l'efficacité des interventions en vue de l'autonomisation économique des femmes à des facteurs spécifiques. Au nombre de ceux-ci figurent en bonne place : une approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions, l'insertion des participantes dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes et la construction de partenariats stratégiques. Les constats qui découlent des effets des interventions relevées ont été appréciés à l'aune de ces trois repères.

VI.5.1 Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions

Elle a reposé sur la double analyse de la demande et de l'offre.

VI.5.1.1 Analyse du marché de l'emploi

Il a été procédé à l'exploitation de la documentation existante sur la thématique et des sujets connexes. Les rapports périodiques produits par les délégations provinciales et d'autres documents dont ceux fournis par la Banque Mondiale ont nourri cet exercice. La revue de la littérature a permis de mettre en exergue des besoins et d'amorcer une réflexion stratégique sur le contenu du sous-projet. Il a été enrichi par une étude relative aux opportunités économiques de chaque zone ciblée en fonction de leurs spécificités. En somme, cette dernière a conforté une analyse et une évaluation préalables de la situation économique qui a permis de définir la viabilité des actions à mettre en œuvre. Un volet des investigations conduites s'est polarisé sur l'analyse détaillée des coûts et bénéfices susceptibles d'être générés. Bien entendu, ces consultations ont été soumises à validation. Une production d'informations en amont a orienté le choix des activités en fonction des zones identifiées.

"... il a été question de voir les réalités de chaque zone et les outils adaptés correspondants ; à l'exemple de matériels agricoles qui ne sont pas adaptables à certaines zones inondables". [Informateur clé, Ndjaména]

VI.5.1.2 Analyse situationnelle

Le Ministère du Plan et de la Prospective a assuré la coordination du projet à travers l'unité de gestion. En sa qualité de maître d'œuvre, le Ministère de la Femme, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale est le responsable de la mise en œuvre de la politique du gouvernement pour les questions d'équité, d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes. Il a exécuté le projet en partenariat avec une pluralité d'acteurs de divers secteurs et niveaux de subdivision territoriale. L'initiative cible les adolescentes, les jeunes filles et les femmes non scolarisées ou déscolarisés, appartenant à la tranche d'âge de 15 à 35 ans, mariées ou non. Quatre provinces sont couvertes : les régions du Lac, du Kanem, de Hadjer-Lamis et du Salamat. Le projet fournit des formations, facilite la mise en place de microcrédits, constitue des kits ainsi que des outils de production, le tout au profit des cibles.

VI.5.2 Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes

VI.5.2.1 Interventions EFTP et défis spécifiques des jeunes femmes

La détermination des participantes à s'émanciper de leur situation s'est traduite par l'assiduité à suivre les formations développées à leur profit et l'ouverture aux autres activités développées. A cet engagement, il faut ajouter la mise en œuvre de la majorité des interventions grâce à la synergie d'action et au suivi des acteurs.

Les groupements féminins des zones couvertes ont été dotés des moyens nécessaires à leur fonctionnement. Dans le même temps, leurs compétences professionnelles ainsi que leur leadership se sont trouvés renforcés ; ce qui les prédispose à l'exercice d'un métier rentable, gage d'une autonomisation économique probable.

Il faut toutefois noter la persistance des préjugés relatifs aux métiers traditionnellement exercés par les hommes et actuellement pratiqués par les femmes. Il y a une réticence à accepter la prestation des femmes spécialistes d'électricité. Des initiatives restent à être développées pour faire évoluer certaines normes sociales par l'appui au placement dans l'emploi, et l'accompagnement pour s'y maintenir.

Dans le même ordre d'idées, la sur sollicitation des femmes peut être évoquée : Il faut des conditions particulières pour garder les femmes épanouies dans les processus qui sont mis en œuvre en vue de leur autonomisation. Les bénéficiaires ont exprimé un état d'écartèlement entre les travaux ménagers, les activités de leurs groupements et autres sollicitations.

VI.5.2.2 Choix d'une formation professionnelle et disponibilité d'informations

Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations

Plusieurs modules de formation ont été conçus à l'endroit des adolescentes et jeunes femmes. Ces modules prennent aussi bien en compte les formations professionnelles et entrepreneuriale que l'acquisition des compétences de vie indispensable à l'amélioration des conditions de vie des femmes dans leur communauté de vie et dans le monde professionnelle. La mise en perspective des bénéfices qui découleront des activités a rassuré de ce que la transformation des produits locaux et l'adoption de la démarche AVEC sont des choix judicieux qui permettront d'avoir des résultats à effets multiplicateurs.

Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Des campagnes de sensibilisation ont été organisées sur l'importance de l'autonomisation des femmes. Au total, huit (8) rassemblements ont été tenus dans les Régions de Hadjer Lamis, du Kanem et du Salamat à l'endroit des communautés **sur l'importance de l'autonomisation des femmes et jeunes filles**. Ces activités ont été réalisées au moyen des sketches, pièces théâtrales produits par les troupes desdites localités avec pour actrices les jeunes filles et femmes des groupements. Un effectif important de 6050 personnes a pu être touché.

Orientation professionnelle

Une telle activité n'a pas été décrite au niveau de la documentation consultée. Par contre, les nombreuses activités de sensibilisation et de mobilisation menées peuvent être appréciées en toute logique comme des moments au cours desquels les potentielles participantes ont été informées sur tenants et aboutissants de chaque intervention proposée. Ces séances ont, entre autres, porté sur les formations suivantes :

- Renforcement de compétences techniques et professionnelles de jeunes filles et femmes pour la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR),
- Renforcement de compétences techniques et professionnelles de jeunes filles et femmes dans des métiers traditionnellement réservés aux hommes,
- Appui matériel, technique et financier pour la création et la gestion de microprojet/entreprise.

Identification et inscription des jeunes

Un des préalables à la mise en œuvre des activités a été l'identification des bénéficiaires. Cette tâche a été exécutée par les ONG. Elles ont mis en place dans les localités couvertes des comités ad hoc. Ces derniers sont composés, outre les ONG à charge des sous-projets, des Délégations Provinciales de l'Action Sociale, de l'ANADER, des autorités traditionnelles et administratives et/ou leurs représentants. Ils ont eu recours, pour opérer les choix en toute objectivité, aux critères ci-après : (i) ancienneté des groupements (ii) reconnaissance administrative (iii) effectif exercice de l'activité (iii) similitude des objectifs pour la mise en union.

VI.5.3 Construction de partenariats stratégiques

VI.5.3.1 Conceptualisation du processus

L'initiation des interventions a été réalisée sous la responsabilité du Ministère de la Femme, de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale à travers la Direction Générale de la Femme et de l'Équité du Genre. Le principal et premier objet de travail a été l'état des lieux dressé par des consultants recrutés dont une par la Banque Mondiale. Il a retenu l'attention d'acteurs provenant de divers horizons ayant concouru à la conception du projet. Il s'agit des ministères à charge de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'action sociale, de l'agriculture, de la jeunesse et des sports. Leur démembrement régional, les services déconcentrés par le biais des délégués provinciaux en l'occurrence n'ont pas été du reste. Il en est de même des représentants de la chefferie traditionnelle, le mouvement associatif dont la Cellule de Liaison des Associations Féminines (CELiAF), des leaders religieux ou communautaires ainsi que des bénéficiaires.

Cet espace d'échanges a défini l'objectif global et les axes stratégiques devant déboucher sur l'exploitation du potentiel que recèlent les opportunités économiques... Des activités ont été définies ainsi que leur répartition dans le temps et le champ couvert par le projet. Il s'agit des quatre (4) provinces suivantes : Kanem, Lac, Hadjer Lamis et Salam.

VI.5.3.2 Mise en œuvre opérationnelle

Les délégués provinciaux des différents ministères impliqués, notamment, celui de la Femme et de la Protection de la Petite Enfance, sont intervenus directement au nom du gouvernement. On note également la participation active des ONGs. Elles ont été la cheville ouvrière de l'implémentation du projet. Une ONG a été responsabilisée par province sur la base de la répartition qui suit : Lac (ADI), Kanem (ADESON), Hadjer-Lamis (PDR) et Salamat (ADES). PDR (HADJALAMIS), ADES, ADESOL et PDR.

Qu'il s'agisse de l'identification des bénéficiaires, de leurs besoins et de la planification des activités, divers acteurs ont interagi. Il s'agit des délégués provinciaux, des points focaux de l'UGP, des autorités administratives et coutumières (chefs de villages de cantons) ainsi que des ONG impliquées. Alors que ces autorités ont assuré un accompagnement général, le mouvement associatif s'est intéressé au suivi des tâches. La mise en œuvre concrète du projet a reposé sur les ONG et les acteurs locaux. A ce groupe pour le suivi des activités, s'ajoutent l'Unité de Gestion du Projet et les délégués provinciaux. A ce niveau, il convient de signaler que certaines familles non éligibles à ces facilités dénoncent les critères qui prévalent au choix des bénéficiaires. La formation de ces derniers en techniques agricoles a été assurée par l'ANADER. La communication pour un changement de comportement s'est reposée sur les autorités administratives et traditionnelles.



VII.

Axes de progrès

VII. Axes de progrès

Les axes de progrès font référence à un espace de performance où des efforts supplémentaires peuvent être concentrés pour atteindre de meilleurs résultats. Les identifier permet de déterminer les domaines qui nécessitent une attention particulière en vue d'améliorer l'efficacité, l'efficience ou la qualité. Y sont inclus les défis, les gaps (écarts) et les opportunités. Les défis représentent les obstacles à surmonter, les gaps indiquent les écarts entre les performances actuelles et les objectifs fixés ; les opportunités quant à elles sont les domaines où des améliorations pourraient conduire à des résultats plus positifs. Les leçons inspirantes découlant de l'expérience ont par ailleurs été mis en exergue.

VII.1 Défis

Divers défis ont été rencontrés au cours de la conceptualisation et la mise en œuvre des interventions économiques à but d'autonomisation des femmes. Ils sont ci-après rappelés.

VII.1.1 Boulets aux initiatives développées

Ecartèlement des bénéficiaires entre différentes responsabilités : elles sont souvent confrontées à des responsabilités multiples, qu'elles soient domestiques, professionnelles, associatives ou autres. Cela peut constituer une contrainte majeure pour leur participation et leur engagement continu dans les activités du projet.

Crises sécuritaire et sanitaire : les perturbations causées par les crises sécuritaires et la pandémie de COVID-19 ont entravé la continuité et la mise en œuvre efficace de certaines activités. Ces événements ont agi comme des facteurs limitants affectant ainsi la stabilité et la possibilité pour les participantes de bien tirer parti des interventions prévues.

Absence quasi-totale d'institutions de micro-finance : la rareté ou l'absence d'institutions de micro-finance dans la zone d'implantation du projet constitue un obstacle majeur à l'autonomisation économique. Ces institutions jouent un rôle crucial en fournissant des services financiers aux populations à faible revenu, encourageant l'entrepreneuriat et la croissance économique locale.

Manque de sensibilisation sur les opportunités dans les filières non traditionnelles : une sensibilisation insuffisante quant aux possibilités offertes par les filières non traditionnelles limite la diversification des choix de carrière et d'activités économiques pour les cibles. Cela peut freiner l'intérêt des filles et des femmes pour des secteurs prometteurs mais méconnus.

Difficulté d'accès à l'eau dans certaines zones : au niveau opérationnel, les bénéficiaires ont signalé des difficultés d'accès à l'eau dans certaines zones, ce qui a perturbé le développement de leurs activités agricoles. L'approvisionnement en eau est essentiel pour soutenir les activités agricoles durables et l'autonomisation des femmes dans ce secteur.

VII.1.2 Pesanteurs sociales peu favorables

En dépit des efforts de communication et de sensibilisation, des pesanteurs sociales ont persisté dont certaines ont entravé la mise en œuvre du volet autonomisation. A titre d'exemple, les bénéficiaires ayant suivi une formation en électricité ont rencontré des réticences dans l'exercice de leur métier en raison des préjugés relatifs aux métiers dits "d'hommes". Il faut cependant reconnaître que la transformation sociale n'est pas aisée : elle nécessite du temps et s'avère quelque fois pénible ; il est par conséquent prudent d'en tenir compte dans la programmation.

VII.1.3 Sous-budgétisation et retards dans les dotations en kits

Il a été constaté une sous-budgétisation de certaines lignes et des retards dans les dotations en kits. Ces contraintes financières sont des facteurs qui limitent la portée et l'efficacité des interventions prévues. Cela revient à promouvoir la coordination entre les différents acteurs : il est crucial d'encourager la collaboration et la coordination entre les institutions internationales, les acteurs publics nationaux, les acteurs privés nationaux et les partenaires stratégiques. Cela permettra de maximiser l'impact des interventions et de tirer parti des expertises complémentaires de chaque partie prenante.

VII.1.4 Manque de dispositif local pour le suivi des activités et des bénéficiaires

Le défaut d'un dispositif local adéquat pour assurer le suivi des activités et des bénéficiaires constitue un défi important. Un suivi régulier est essentiel pour évaluer l'impact des interventions, mesurer les progrès réalisés et apporter les ajustements nécessaires. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités des acteurs locaux et de mettre en place des mécanismes de suivi appropriés pour assurer une gestion efficace du projet.

VII.2 Gaps à combler

Des gaps ont également été mis à jour.

VII.2.1 Faible implication des bénéficiaires en amont du processus

L'implication active des bénéficiaires en amont du processus est essentielle pour assurer la pertinence et l'efficacité des interventions. Cependant, il a été constaté une faible participation des bénéficiaires dans la planification et la conception des programmes. Leurs apports sont précieux, car ils peuvent influencer grandement la direction des interventions.

VII.2.2 Faiblesse de l'étude sociale et sociétale

Il a été constaté une insuffisance de l'étude sociale et sociétale, en particulier pour identifier les conditions favorables à l'exercice du métier choisi par les bénéficiaires. Une analyse approfondie des aspects sociaux et sociétaux aurait été essentielle pour comprendre les facteurs contextuels qui peuvent influencer la réussite des activités. Les besoins des participantes auraient été ainsi mieux approchés pour adapter les interventions en conséquence. Il est important de mener des études complètes afin de mieux appréhender les réalités locales et de concevoir des interventions adaptées à ces spécificités. Bien plus, une enquête approfondie permettrait d'identifier les lacunes, les aspirations et les contraintes des bénéficiaires, facilitant ainsi la conception de programmes plus pertinents et efficaces.

VII.2.3 Absence de liaison entre les compétences de vie et l'aspect économique

Les sources exploitées laissent supposer qu'il y a un manque d'alignement entre le volet "autonomisation économique" et les compétences de vie. Cette déconnexion limite l'efficacité des compétences acquises dans le contexte économique réel. Elle ne prédispose pas les participantes à exploiter à fond les ressources liées à la confiance en soi, l'estime de soi...pour faire face aux éventuelles contraintes.

VII.2.4 Non-implémentation des programmes "Écoles des Maris" et "Écoles de Futurs Maris"

En dépit de leur capacité à impulser une dynamique de transformation du genre, les "Écoles des Maris" et "Écoles de Futurs Maris" n'ont pas été mises en œuvre. Elles réussissent, pourtant, à influencer positivement l'environnement communautaire et familial des participantes qui sont, entre autres, moins exposées aux violences.

VII.2.5 Manque d'attention envers le marché de l'emploi salarié et de suivi post-formation

Les initiatives développées n'ont pas suffisamment porté attention au marché de l'emploi salarié. Cette omission a limité les opportunités pour les filles et les jeunes femmes d'accéder à des emplois stables et rémunérés.

Il y a par ailleurs un manque de suivi post-formation et de soutien pour consolider les acquis des bénéficiaires. L'absence de données sur l'orientation professionnelle, la sous-budgétisation de certains kits, le déficit d'attention à la formalisation des coopératives et au marché de l'emploi salarié constituent autant de failles à cet égard.

VII.3 Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays

L'analyse des interventions déployées dans le cadre du SWEDD 1 permet de repérer des opportunités concrètes. Elles peuvent servir de pivots pour aller plus loin dans ce qui a été déjà fait ; ces balises peuvent également être inspirantes pour développer des initiatives analogues à celles du Tchad dans d'autres contrées.

VII.3.1 Volonté politique

La volonté politique s'est manifestée à travers l'engagement des leaders communautaires qui ont soutenu activement le projet SWEDD1. Leur implication, par le truchement de la sensibilisation et la mobilisation des communautés locales, a été déterminante pour travailler à l'atteinte des résultats du sous projet autonomisation. Mieux, l'ouverture d'esprit des populations a facilité l'acceptation des initiatives proposées par le projet. L'appui permanent des agences de mise en œuvre sur le terrain, ainsi que l'accompagnement par les autorités, sont une variante de l'engagement des pouvoirs publics à soutenir et promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

VII.3.2 Coalition d'acteurs

La coalition d'acteurs implique l'engagement des leaders communautaires et l'appui permanent des agences de mise en œuvre sur le terrain. Cette collaboration a renforcé l'impact du projet SWEDD1 en créant une synergie entre les différents acteurs. Ensemble, ils ont travaillé à sensibiliser, à former et à accompagner les bénéficiaires, maximisant ainsi les résultats du projet.

VII.3.3 Dispositif de renforcement de capacités

Le socle du dispositif de renforcement de capacités a été l'appui continu des agences de mise en œuvre sur le terrain. Cela s'est traduit par la mise à disposition de matériels de production performants, permettant aux femmes et aux jeunes filles d'améliorer leur productivité et d'accéder à de nouveaux marchés. Les techniques apprises grâce au projet SWEDD1 ont renforcé la capacité de production, tandis que la facilité d'entreprendre et la disposition d'outils appropriés ont encouragé l'initiative entrepreneuriale. Ces éléments combinés ont favorisé la création d'emplois et sont stimulateurs de développement économique local.

VII.3.4 Création d'emploi décent

La création d'emplois découle de plusieurs aspects du projet SWEDD1. La capacité de production accrue grâce aux techniques apprises et la facilité d'entreprendre ont permis aux femmes et aux jeunes filles de diversifier leurs activités économiques. Cela a contribué à la création de nouvelles opportunités d'épargne et à une plus grande stabilité financière. La synergie entre ces éléments favorise la génération d'emplois durables, ce qui a un impact positif sur la réduction de la pauvreté, l'inclusion financière et la croissance économique.

VII.4 Leçons apprises

Les informations suivantes pourraient servir aussi bien aux parties prenantes du projet décrit qu'aux institutions qui nourrissent l'ambition d'implémenter des initiatives analogues.

VII.4.1 Critères de choix des participantes

L'ancienneté, la reconnaissance administrative, l'exercice actif des activités, la convergence des objectifs et l'accès aux ressources essentielles, permettent de garantir une sélection équitable et judicieuse des bénéficiaires pour différents programmes ou initiatives de développement ont joué dans le choix des bénéficiaires.

L'ancienneté implique la reconnaissance du parcours et de l'engagement des groupes dans leur domaine d'activité. Les groupes ayant une longue histoire et une expérience établie peuvent être crédités de sérieux.

La reconnaissance administrative a été également un critère clé : les groupements légalement reconnus sont souvent considérés comme des acteurs engagés ; ce qui peut influencer leur éligibilité au projet.

Par ailleurs, l'exercice effectif de l'activité constitue un critère crucial : les groupes qui démontrent de la constance dans leurs activités mettent en valeur leur engagement envers les idéaux qui justifient leur existence et résultats.

De plus, l'attention portée à la similitude des objectifs, notamment dans la perspective d'une mise en union de groupements, est un critère pertinent : des objectifs semblables et complémentaires entre les différents groupes peuvent favoriser des synergies plus fortes et une collaboration fructueuse.

Enfin, pour les groupements à vocation agricole, l'accès à des ressources fondamentales telles que la terre et l'eau revêt une importance primordiale. Ces ressources sont cruciales pour garantir la viabilité et la productivité des activités agricoles.

VII.4.2 Démythification de métiers traditionnellement réservés aux hommes

Aucun métier n'est exclusivement réservé aux hommes. Comme preuve, à l'heure actuelle, ce sont les femmes issues des groupements féminins de la zone du projet qui, grâce à la dotation du projet SWEDD en outils modernes de production agricole, labourent des hectares avec des tracteurs. Elles sont en mesure de faire les entretiens et les réparations de ces engins lourds. C'est du jamais vu au Tchad. Sans oublier les jeunes filles qui installent et réparent les antennes paraboliques, l'électricité, les Smartphones [SWEDD - Tchad, 2019].

VII.4.3 Intérêts à impliquer les leaders communautaires

Nous avons compris le rôle déterminant que jouent les leaders religieux et traditionnels qui s'avèrent les véritables vecteurs de changement social. Au départ, les communautés avaient de l'appréhension vis-à-vis de l'objectif du projet porté par le personnel de SWEDD. Dans toutes les régions de couverture du projet, les résistances étaient palpables. Mais les acteurs avaient très vite compris qu'il fallait s'appuyer sur les leaders communautaires, à savoir les leaders religieux et traditionnels. Désormais ce sont elles qui sont les disciples du projet SWEDD pour la sensibilisation en faveur des thématiques du SWEDD pour un véritable changement social et comportemental.

Le fort engagement des leaders religieux et traditionnels et l'intérêt de plus en plus marqué a favorisé et créé un environnement propice aux activités de Santé de reproduction y compris la planification familiale pour l'autonomisation des femmes et des filles [SWEDD - Tchad, 2019].

VIII. Récapitulatif des informations relatives à la cartographie des interventions économiques mises en œuvre par le SWEDD

Bénéficiaires & régions couvertes	Effectifs des bénéficiaires par intervention	Effectifs par type de métiers	Parties prenantes	Défis	Gaps à combler	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> • Cibles <ul style="list-style-type: none"> - Adolescentes et jeunes femmes - Filles non scolarisées ou déscolarisées • Milieux <ul style="list-style-type: none"> - rural et - péri-urbain • Régions couvertes : <ul style="list-style-type: none"> - Lac - Kanem - Hadjer Lamis - Salamat 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences de vie renforcées pour des adolescentes, des jeunes filles et des femmes (10 984). • Formation en énergies renouvelables : 161 • Formation en techniques simples d'agriculture, d'élevage, d'arboriculture et de pisciculture : 1119 • Formation en techniques de transformation et de conservation des produits locaux (1178) • Formation, maintenance et utilisation d'engins agricoles mis à disposition (112) • Formation en techniques de montage et de gestion des microprojets/entreprises (526) • Appui des bénéficiaires dans le montage des microprojets/entreprises (526) 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques simples d'agriculture, d'élevage, d'arboriculture et de pisciculture (1119) • Transformation et conservation des produits locaux (5420) • Utilisation et maintenance d'équipements de production (tracteurs, motoculteurs, barques motorisées, etc.) _ (112) • Électricité, installation d'antennes paraboliques et panneaux solaires (161) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la conceptualisation, espace de travail animé par des institutions publiques, des consultants, la chefferie traditionnelle, le mouvement associatif dont la Cellule de Liaison des Associations Féminines, les religieux et les bénéficiaires • Pour l'implémentation, collaboration active entre les délégués provinciaux des différents ministères impliqués et les ONG 	<ul style="list-style-type: none"> • Boulets aux initiatives développées - Ecartèlement des bénéficiaires entre différentes responsabilités - Crises sécuritaire et sanitaire - Absence quasi-totale d'institutions de micro-finance - Manque de sensibilisation sur les opportunités dans les filières non traditionnelles - Difficulté d'accès à l'eau dans certaines zones • Pesanteurs sociales peu favorables • Sous-budgétisation et retards dans les dotations en kits • Manque de dispositif local pour le suivi des activités et des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible implication des participantes en amont du processus • Faiblesse de l'étude sociale et sociétale • - Absence de liaison entre les compétences de vie et l'aspect économique • Non-implémentation des programmes "Écoles des Maris" et "Écoles de Futurs Maris" • Manque d'attention envers le marché de l'emploi salarié et de suivi post-formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de choix des participantes • Démythification de métiers traditionnellement réservés aux hommes • Intérêts à impliquer les leaders communautaires

IX.

**Axes d'intervention et
acteurs clés d'un processus
d'autonomisation de filles et
de jeunes femmes**

IX. Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes

Les composantes du cadre de référence souhaité ont été élaborées à partir de jalons ci-après précisés.

IX.1 Typologie des Interventions du projet SWEDD

La catégorisation des interventions repérées a été réalisée sur la base de trois paliers de la théorie actuelle de changement de Plan International relative aux compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit de domaines d'investissement clés, des séquences marquantes des interventions et leurs finalités ainsi que de la partition jouée par différents acteurs.

IX.2 Classification selon les domaines d'investissements clés

Les domaines d'investissement clé renvoient à l'acquisition de compétences fondamentales et complémentaires en matière d'autonomisation des filles et des jeunes femmes. Le développement d'un environnement propice, l'inclusion financière et le soutien de la communauté sont également des aspects clés dont il faut tenir compte.

IX.2.1 Compétences fondamentales de base

Elles tiennent aux compétences de vie, celles relatives aux habiletés professionnelles et entrepreneuriales ainsi qu'au soutien communautaire.

IX.2.1.1 Compétences de vie

Elles forment le socle d'une autonomie renforcée et le gage d'une participation effective des femmes aux actions sociales. Les compétences de vie sont cruciales pour l'autonomisation des femmes, renforçant leur confiance, leur expression, et leur prise de décisions éclairées notamment pour ce qui est de leurs droits et choix. Elles acquièrent la capacité de poursuivre leurs objectifs personnels et professionnels, de gérer leurs finances, et de se sentir en sécurité en public. La valorisation personnelle et la participation égale dans les décisions familiales et communautaires sont également favorisées.

IX.2.1.2 Compétences professionnelles et entrepreneuriales

Elles englobent une série d'habiletés pour réussir dans le monde des affaires et de l'entreprise, qu'il s'agisse de l'analyse des opportunités de marché pour guider la prise de décision stratégique ou de l'élaboration d'analyse de rentabilité pour évaluer la viabilité des projets.

La mise en réseau est une compétence cruciale pour établir des relations professionnelles fructueuses et des partenariats stratégiques, créant ainsi des opportunités pour la croissance des entreprises. Parallèlement, le soutien à la formalisation ou au démarrage est important. Il facilite l'accès aux marchés, au financement et à la protection des droits des entrepreneurs.

IX.2.1.3 Soutien communautaire

Le soutien communautaire pour l'autonomisation des jeunes filles vise, par des actions de communication et de sensibilisation, à éliminer les barrières sociales et économiques, à briser les stéréotypes de genre et à créer un environnement où elles peuvent prendre des décisions éclairées sur leur avenir.

IX.2.2 Compétences essentielles et complémentaires

Elles se réfèrent aux capacités fournies aux jeunes pour créer leur propre entreprise ou s'organiser de façon efficace pour être salarié.

IX.2.2.1 Entrepreneuriat des jeunes (travailleurs indépendants)

Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure les jeunes, en particulier les jeunes femmes, explorent les possibilités de travail décent de leur choix, qu'il s'agisse d'un emploi salarié ou indépendant.

IX.2.2.2 Emploi des jeunes (salariés)

L'emploi est un pilier clé de l'autonomisation, avec une analyse des opportunités de marché guidant les choix professionnels. L'aide à la préparation au travail développe les compétences nécessaires pour réussir professionnellement. La recherche d'emploi et le placement ciblés connectent les individus aux opportunités alignées sur leurs compétences. La formation sur le lieu de travail favorise le développement et l'adaptation de compétences professionnelles. Elle sensibilise également l'employeur sur les spécificités propres aux filles et aux femmes. Ensemble, ces éléments créent une voie vers le succès personnel et la contribution au développement économique.

IX.2.3 Environnement favorable

L'efficacité des interventions en faveur des adolescentes et des femmes est tributaire de la création d'un environnement. Il repose sur deux piliers essentiels :

- des milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé
- des lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent.

IX.2.3.1 Milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Il s'agit, d'une part de la contribution des entreprises du secteur privé au respect des principes du travail décent pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes et d'autre part, à la mise en pratique desdits principes.

IX.2.3.2 Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

Les cadres juridiques et réglementaires gagnent à créer un écosystème équitable où les jeunes femmes peuvent accéder à des emplois décents, bénéficier de conditions de travail justes et contribuer au développement de leur propre potentiel.

IX.2.4 Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques

L'établissement de passerelle entre le développement de l'inclusion financière et les interventions au profit de l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes leur permet d'accéder à des ressources financières, de gérer leurs finances et de participer activement à l'économie. Cela suppose qu'elles bénéficient d'un programme d'éducation financière ; qu'on leur facilite l'accès aux services financiers pour les projets qu'elles portent et qu'elles soient effectivement accompagnées dans un contexte de promotion de l'équité.

IX.2.5 Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire

Les crises sanitaires et/ou sécuritaires influencent la mise en œuvre des initiatives d'une façon générale. Cela implique des réponses appropriées surtout quand il s'agit des filles et des jeunes femmes.

IX.3 Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention

Les interventions visant à autonomiser les femmes s'appuient sur des séquences soigneusement élaborées pour assurer un succès durable. Ces dernières constituent les maillons d'un processus cohérent et progressif vers l'autonomie économique en comprenant :

- les besoins du marché
- en établissant des partenariats solides
- en fournissant des compétences adaptées et
- en offrant un soutien continu

Les initiatives mises en œuvre ont pour finalité de créer des opportunités concrètes et durables pour les femmes, les aidant ainsi à réaliser leur plein potentiel.

IX.3.1 Analyse du marché de l'emploi

L'analyse du marché de l'emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes consiste en une évaluation de la demande en compétences recherchées par les employeurs et des atouts des jeunes femmes afin d'élaborer des programmes adaptés pour pallier les lacunes et les obstacles à une intégration professionnelle réussie.

IX.3.1.1 Analyse de la demande

L'analyse de la demande en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes se concentre sur les statistiques spécifiques au genre pour situer leur position relativement au marché du travail. Elle explore les taux d'emploi, les salaires, les types d'emplois, l'accès à des postes qualifiés et les conditions de travail pour mettre en lumière les inégalités. Par ailleurs, cette analyse examine la segmentation du marché du travail, la disponibilité de services de garde d'enfants et les stéréotypes de genre liés aux emplois, offrant une vision complète des obstacles à leur participation équitable.

IX.3.1.2 Analyse de l'offre

L'analyse de l'offre en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes explore les entreprises acquises à la cause de l'égalité professionnelle et salariale. Elle met en évidence les services d'accès tels que crèches et transports. Elle examine la participation des femmes à travers la chaîne de valeur et la segmentation sectorielle par l'identification des opportunités à forte valeur ajoutée et des secteurs porteurs. En parallèle, cette approche marque un intérêt pour les politiques publiques nationales et locales en faveur de l'emploi des femmes, tout en identifiant les programmes préexistants à même de promouvoir l'autonomisation économique des jeunes femmes.

IX.3.1.3 Analyse sociale et sociétale

L'analyse sociale et sociétale pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes porte sur les rôles domestiques de genre, les stéréotypes liés à l'emploi, et les obstacles tels que le transport, la sécurité et les responsabilités domestiques au sein des foyers. Une telle lecture débouche sur l'identification aussi bien des barrières socio culturelles que des jeunes femmes vulnérables : sans emploi, en décrochage scolaire, mères célibataires, migrantes ou victimes de mariages précoces. Elle vise à mettre en relief les normes patriarcales et à élaborer des stratégies ciblées en vue de la sélection et de l'autonomisation des femmes par le marché du travail.

IX.3.2 Construction de partenariats stratégiques

IX.3.2.1 Identifier et bâtir des partenariats stratégiques

L'identification et la construction d'un ensemble de partenariat stratégique reposent sur l'assurance que les partenaires sélectionnés intègrent une perspective de genre et soutiennent activement l'emploi des jeunes filles. Ils s'efforcent d'assurer la sensibilisation et la formation des partenaires aux enjeux de genre, de l'emploi décent et de la lutte contre le harcèlement sexuel. La disponibilité de ressources financières en est un élément essentiel. La négociation promeut l'intégration de ces dimensions cruciales au sein des politiques de ressources humaines et de recrutement des partenaires. C'est un facteur clé pour un environnement propice à l'autonomisation et à l'épanouissement professionnel des jeunes femmes.

IX.3.2.2 Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer

Cette démarche repose sur la mise en place d'un dispositif d'informations et de promotion de l'emploi des jeunes femmes. Il vise à éradiquer les stéréotypes de genre liés à l'emploi par la collaboration avec divers acteurs : les entreprises et les partenaires de l'emploi, les familles, les décideurs et le grand public. Cette approche inclusive intègre spécifiquement les jeunes et les communautés en tant que "facilitateurs de genre" ou mobilisateurs communautaires. Il est visé, in fine, la création d'un mouvement collectif pour surmonter les barrières de genre et favoriser une participation équitable des jeunes femmes sur le marché du travail.

IX.3.3 Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

IX.3.3.1 Élaboration/ adaptation du curriculum des formations

Elle vise à sensibiliser les formateurs aux enjeux de genre et à l'importance d'une orientation professionnelle équitable. Elle tient compte des normes locales de genre dans la démarche méthodologique et les outils pédagogiques pour créer un environnement d'apprentissage culturellement adapté. Cette démarche supprime les stéréotypes de genre des objectifs, manuels et contenus de formation. Elle met en avant des modèles de réussite masculins et féminins. Elle façonne de ce fait une éducation et une formation équilibrées, préparant les jeunes femmes à s'engager pleinement dans le monde professionnel.

IX.3.3.2 Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Cette approche met en avant des modèles de réussite féminine, forme des groupes de "gender facilitators" au sein des jeunes pour sensibiliser les communautés et transmettre aux familles, leaders communautaires et religieux, l'importance de l'autonomisation économique des jeunes femmes. Elle a pour finalité le changement d'attitudes et de comportements au profit de ces dernières en vue d'une vie professionnelle épanouie.

IX.3.3.3 Information et conseil aux jeunes et à leur famille

Ce processus repose sur une communication transparente des contenus de formation et des opportunités offertes. Il favorise un dialogue continu et une capacité de négociation affermie pour répondre aux questions et inquiétudes. Il promeut la parité dans les groupes de mobilisation communautaire pour à la fois créer une compréhension partagée et ouvrir des voies vers l'égalité de participation sur le marché du travail.

IX.3.3.4 Identification et inscription des jeunes

L'identification et l'inscription des jeunes filles marquent le début d'un processus de déconstruction des stéréotypes de genre liés aux métiers, priorisation des jeunes filles vulnérables. Il s'agit de mettre en lien l'éventail des offres professionnelles et les intérêts individuels des bénéficiaires.

IX.3.3.5 Orientation professionnelle

L'orientation professionnelle est le procédé au moyen duquel le programme facilite aux bénéficiaires la compréhension des débouchés des différentes formations qui leur sont proposées. Elle combine divers éléments (offre d'opportunités professionnelles et de carrières, témoignages concrets et inspirants de professionnelles) dans l'optique d'aider les adolescentes et jeunes femmes à faire des choix éclairés pour s'épanouir dans leur carrière.

IX.3.3.6 Mise en situation professionnelle

Elle se résume à encourager les jeunes femmes à effectuer des journées d'observation au sein d'entreprises notamment dans des secteurs non traditionnels.

IX.3.4 Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

C'est une approche multidimensionnelle qui se matérialise à travers des formations professionnelles pour des emplois salariés et la création d'entreprises. Elle repose aussi sur des formations en compétences de vie qui renforcent les capacités des jeunes filles et des femmes à relever les défis personnels et professionnels. Les stages d'apprentissage de courte durée enrichissent leur expérience, tandis que les certifications valident leur expertise pour le marché du travail.

IX.3.4.1 Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié

Cette action promeut la mixité des métiers, la nécessité d'adapter les horaires et infrastructures aux contraintes des jeunes femmes. Elle offre un soutien renforcé avec des cours supplémentaires ainsi qu'un suivi pour prévenir les décrochages. Elle sensibilise également sur le droit du travail, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel, préparant ainsi les jeunes femmes à une carrière épanouissante.

IX.3.4.2 Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise

Elle favorise l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, promouvant des secteurs porteurs pour tous. Cette démarche s'adapte aux besoins des jeunes femmes en ajustant les horaires et les infrastructures

des centres de formation. Elle renforce également le soutien en sensibilisant l'entourage et la communauté, créant ainsi un environnement propice à leur succès entrepreneurial.

IX.3.4.3 Formation en compétences de vie

Elle propose des ateliers mixtes et non mixtes pour discuter du genre, des rôles, du pouvoir, du partage des tâches, de la santé et de l'autonomisation des femmes. Ces ateliers renforcent également la confiance en soi, la communication et la prise de parole en public. Cette démarche renforce les habiletés interpersonnelles des jeunes femmes et les prépare à exceller professionnellement.

IX.3.4.4 Apprentissage (stage de courte durée)

Il repose sur le soutien financier aux bénéficiaires des différentes formations à travers l'établissement des partenariats avec des entreprises conscientes de l'enjeu et l'octroi de bourses. Il garantit également que les entreprises d'accueil offrent un environnement de formation favorable, avec des mentors, des locaux adaptés et des horaires convenables, créant ainsi une opportunité concrète pour développer des compétences professionnelles.

IX.3.4.5 Certification

Cela revient à soutenir et suivre plus spécifiquement les jeunes filles avec la possibilité de leur offrir une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec afin de s'assurer qu'elles accèdent à une certification de formation. Elle consiste en une validation du savoir et des différentes compétences apprises par les bénéficiaires aux programmes.

IX.3.5 Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi)

L'accompagnement et la recherche d'emploi offrent un soutien pour accéder à des emplois salariés ainsi que pour créer des entreprises.

IX.3.5.1 Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

Un tel processus vise à effectuer un plaidoyer pour établir des conditions de travail favorables. Cela suppose des aménagements (transport sécurisé, toilettes séparées, horaires flexibles) des mesures de sécurité renforcées et un suivi des bénéficiaires.

IX.3.5.2 Appui et soutien à la création d'entreprise

Il consiste à mettre en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise.

IX.3.5.3 Suivi et maintien dans l'emploi

Il se réfère aux services de soutien, y compris financier, pour accompagner les filles et les jeunes femmes dans leur parcours professionnel. Le réseautage, en créant des liens avec d'anciens employés, offre des conseils recèlent de précieuses opportunités.

IX.3.5.4 Suivi et services de soutien, notamment financier

Les services de suivi et de soutien dont les programmes de bourses, de garde d'enfant et d'aide financière sont essentiels pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes. Il est crucial de veiller à leur accès au crédit, à la diversité des financements et au contrôle de leurs ressources, tout en proposant des services adaptés aux plus vulnérables. Les services financiers devraient également faciliter l'accès à la formation par le biais de bourses et de subventions.

IX.3.5.5 Réseautage / Réseau des ancien-nes

Il s'agit de créer des réseaux, impliquant les filles et les garçons en vue de faciliter la circulation de l'information.

IX.4 Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés

L'autonomisation des jeunes vulnérables, spécialement les jeunes femmes, implique une coopération entre divers acteurs. Au tableau de ces derniers, on peut inscrire les jeunes filles et les femmes elles-mêmes, les familles et les leaders communautaires (traditionnels & religieux) ; la société civile, le secteur privé, les fournisseurs de formation et les acteurs publics.

IX.4.1 Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes

Le projet SWEDD a pour cible principale les Adolescentes et Jeunes Femmes (AJF ; 15-24 ans) en situation de vulnérabilité extrême. Leur condition en général et au Sahel en particulier est critique en ce qui concerne notamment la capacité d'agir, l'éducation et l'autonomie économique. L'adhésion aux objectifs du projet par les AJF participantes et leurs pairs dans leurs communautés est donc nécessaire pour conduire efficacement les différentes interventions qui leur sont destinées. Cela passe entre autres par une analyse pertinente de leurs besoins afin que le but visé corresponde aux aspirations des participantes et qu'elles puissent bâtir et développer les compétences pertinentes axées sur le marché et poursuivre les opportunités pour les emplois décents de leur choix.

IX.4.2 Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux)

La famille et la communauté en Afrique et particulièrement au Sahel influencent les choix dans la vie des individus. La position traditionnellement dévolue aux femmes les place généralement sous l'autorité d'abord de leur père puis de leur mari et, plus généralement, de la famille. Atteindre les AJF dans ces communautés implique d'obtenir l'assentiment de leurs tuteurs/maris. À un niveau supérieur, les leaders traditionnels et religieux font figure d'autorité dans les communautés des régions ciblées. L'influence et le pouvoir qu'ils détiennent sur le comportement et les choix des membres de leurs communautés les rendent incontournables pour le succès de toute initiative. En les incluant dans le processus, le but est de leur faire adopter des normes et des pratiques positives et appuyer les jeunes femmes pour qu'elles continuent à développer leurs compétences et saisir les opportunités d'emploi décent.

IX.4.3 Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC)

Les membres de la société civile jouent un rôle clé dans la programmation et la mise œuvre d'interventions à visée d'autonomisation des AJF. Véritable pont entre les bénéficiaires et les PTF publics et privés, ils sont au plus près des communautés et constituent des partenaires de taille pour promouvoir les opportunités de renforcement de capacités, d'emplois décents et fournir/appuyer les opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.4 Secteur privé (employeurs, institutions financières, société)

Véritables moteurs du monde économique, les acteurs du secteur privé constituent une porte d'entrée et une source d'informations cruciales pour le succès d'initiatives à visée d'autonomisation économique. Que ce soit en amont, pour effectuer une analyse pertinente du marché ou en aval, pour fournir des opportunités d'emplois décents et des services financiers adéquats, tout projet en lien avec l'autonomisation économique des AJF, pour être efficace, doit compter avec eux.

IX.4.5 Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs)

Pour atteindre l'objectif de faire acquérir aux participantes du SWEDD les différentes compétences requises, des fournisseurs de formations ont été contractualisés. L'objectif était de fournir des formations pertinentes et accessibles et sensibles au genre pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.6 Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés)

Les gouvernements des pays SWEDD étant les initiateurs du projet, ils y ont joué un rôle central. Leur implication a été effective tout le long du processus. Cela a notamment permis d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des réglementations plus sensibles au genre et encourageant l'autonomisation économique des AJF.

X. Interventions "non SWEDD"

La liste actuelle des interventions a été dressée et un tableau a mis en exergue les aspects clés. Il renvoie par ailleurs à un fichier Excel, plus fourni en informations.

X.1 Contenu actuel des interventions

Trois (3) interventions ont été pour le moment répertoriées et traitées de bout en bout. Elles sont ci-après énumérées.

1. Réduction de la Pauvreté et d'Actions en Faveur des Femmes (REPAFEM),
2. Autonomisation des femmes et des jeunes,
3. Programme d'Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad (PADLFIT).

La matrice de la page suivante restitue des informations clés relatives à chaque intervention.



X.2 Présentation sommaire des interventions non SWEDD

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice. s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Réduction de la Pauvreté et d'Actions en Faveur des Femmes (REPAFEM)	<p>Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi</p> <p>Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc</p>	Les zones rurales des régions du Chari-Baguirmi et du Hadjer-Lamis	Gouvernement du Tchad	Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MASSNF)	<p>6,30 millions d'UC.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prêt Fonds Africain de Développement (FAD) : 5,3 millions d'UC - Don Fonds d'Assistance Technique (FAT) : 0,3 million d'UC - Contribution du Gouvernement : 0,7 million d'UC 	Gouvernement du Tchad	<p>L'objectif global du projet était d'améliorer le revenu et les conditions de vie des groupes vulnérables par un accès accru aux ressources productives, un renforcement des capacités d'intervention en matière de réduction de la pauvreté et d'intégration de la femme au développement. "Les différentes actions du projet visaient à mettre à l'abri de la pauvreté les populations vulnérables surtout les femmes... un fonds de subvention et développement social a été mis en place pour fournir des crédits à un taux de remboursement bas. Le projet comprenait quatre composantes : (i) Mise en place d'un Fonds de Développement Social ; (ii) Renforcement des capacités de conception, de coordination et de suivi-évaluation du MASSNF en matière de réduction de la pauvreté et de participation de la femme au développement ; (iii) Renforcement des capacités locales d'intervention des partenaires institutionnels d'exécution du projet ; (iv) Mise en place la cellule d'exécution du projet. Prévu pour 5 ans, les activités du projet ont démarré en janvier 1999 et se sont poursuivis jusqu'en juin 2007, soit 8 ans et demi. Le projet ciblait directement les femmes et ses activités sont orientées vers les groupes les plus vulnérables de la population et le Ministère de l'Action Sociale</p>

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice. s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Autonomisation des femmes et des jeunes	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	Département de Kaya et Mamdi (Province du LAC)	CARE International au Tchad	CARE International au Tchad	Département pour le Développement Intégral (DFID) : 561 000 €	CARE International au Tchad	<p>L'objectif général du projet est de contribuer au redressement économique et au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires les plus impactés par la crise du Lac Tchad, et par les effets du changement climatique. Diverses activités ont été prévues, entre autres nous pouvons énumérer la création d'espaces de dialogue communautaire entre hommes et femmes et entre communautés, entre groupes de femmes et autorités locales sur l'égalité de genre, les dynamiques de pouvoir, etc. pour une modification des comportements ; la formation des femmes et des jeunes sur le micro-entreprenariat ; la formation en leadership pour les membres de groupements (AVEC, groupements de producteurs, groupes de femmes, etc.). La durée est de 11 mois (juin 2019 – avril 2020). Le projet a pour cible les mêmes groupes que ceux ciblés par le projet RESILAC, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes (déplacées, retournées, autochtones, etc.); • Les jeunes (18-29 ans), femmes et hommes, victimes des exactions des belligérants ; • Les hommes ; • Les entités / acteurs locaux (habitants/citoyens, collectivités, institutions publiques...)

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice.s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Programme d'Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad (PADLFIT)	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.	La province de la Tandjilé	Gouvernement de la République du Tchad & PNUD	PNUD	Gouvernement de la République du Tchad, PNUD, BADEA	Ph. Lebailly ; Djoumé SYLLA et Herman Fumilayo MESSAN	De manière générale, le PADLFIT a pour objectif de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion socio-économique des populations par la promotion du développement local durable et d'un secteur financier inclusif à travers trois composantes : (i) Développement local ; (ii) Développement des filières à fort potentiel ; (iii) Inclusion financière et sociale des populations. L'insuffisance de ressources et les effets de la pandémie COVID-19 ont affecté l'exécution des plans de travail (PTA) des trois années d'activités (2019-2021) de la phase pilote. Comme activités il s'agit, entre autres de : la mise en place de cinq (05) centres multifonctionnels de services financiers et l'identification de ménages potentiels bénéficiaires de crédits avec éducation financière ; etc....Ce programme a trois phases couvrant la période 2019 à 2030 dont la première phase arrive à terme le 31 décembre 2021. La première phase est de 4 ans (2018-2021). Signé en mars 2018, c'est en janvier 2019 que le projet a effectivement démarré. Les bénéficiaires finaux sont les populations à la base, les ménages pauvres et vulnérables, les Micros et Petites Entreprises des zones d'intervention. Sa mise en œuvre a débuté dans la province de la Tandjilé et à terme, il sera opérationnel dans les 23 provinces du pays. Parmi ces bénéficiaires, un accent particulier est mis sur les Femmes et les Jeunes économiquement actifs.

XI. Conclusion

La mission a permis de cartographier les initiatives mises en place pour renforcer les compétences professionnelles, l'entrepreneuriat et les compétences de vie de ces femmes, tout en déconstruisant les stéréotypes de genre.

Le dispositif de collecte et d'analyse des données a été ancré dans la théorie de Changement de Plan International sur la question. Les résultats des interventions identifiées ont été appréciés grâce à des variables qui découlent de deux principaux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

Grâce aux différentes interventions mises en place, des adolescentes et des jeunes femmes ont bénéficié d'une palette assez variée de formations dans des domaines tels que l'agriculture et la gestion d'entreprises. Le renforcement de capacités a porté également sur des métiers traditionnellement réservés aux hommes comme la maintenance et la conduite de véhicules agricoles (tracteurs), l'électricité et les énergies renouvelables. La démythification de ces métiers a été ainsi enclenchée.

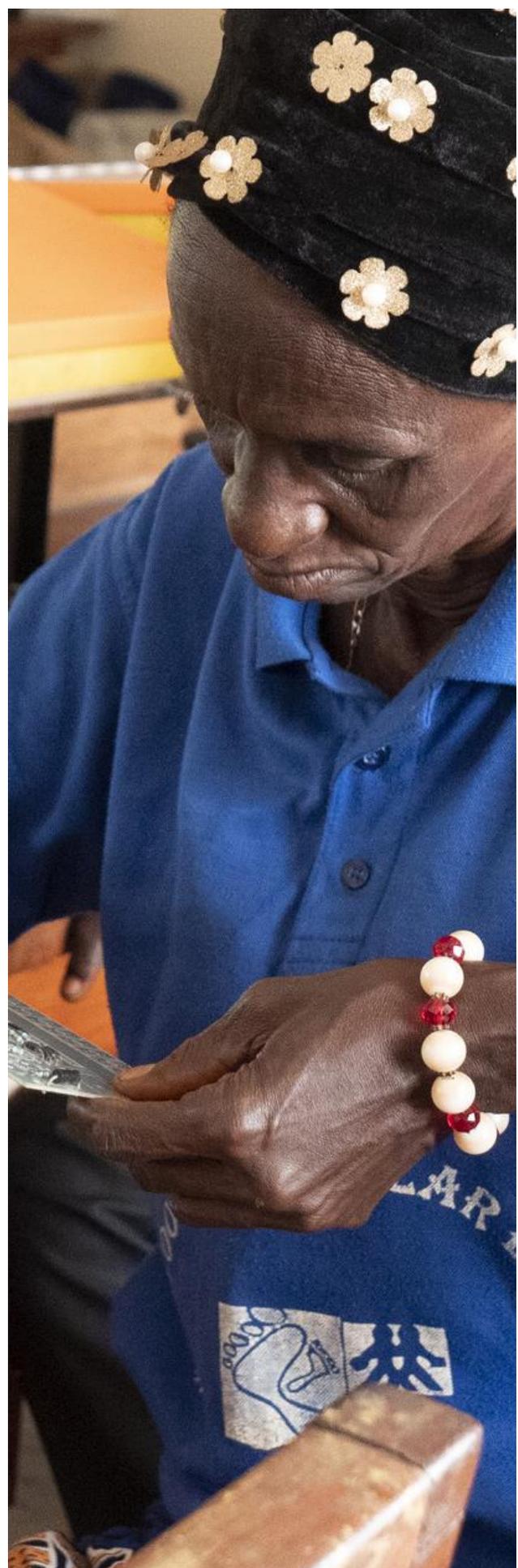
Les bénéficiaires ont également reçu un appui matériel, technique et financier pour passer rapidement à l'action. Les femmes formées ont pu améliorer leurs compétences et leurs revenus, en donnant une orientation précise à leurs activités agricoles, en valorisant les produits locaux grâce à des techniques de transformation et de conservation et en accédant à des outils modernes de production agricole.

De plus, le projet a réussi à mobiliser la communauté et à obtenir le soutien des autorités locales, ce qui a contribué à l'amorce de la déconstruction des normes sociales défavorables à l'autonomisation des femmes. Les actions de plaidoyer ont permis l'accès des groupements féminins à la terre, favorisant ainsi le développement de l'agriculture locale

Plusieurs facteurs ont contribué au succès de ces interventions, notamment l'étude des créneaux porteurs, les partenariats stratégiques, les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer, les formations pratiques, l'approche AVEC et la détermination des bénéficiaires. Cependant, certains défis et des gaps ont été relevés.

Le cadre légal et institutionnel favorable à l'autonomisation économique des femmes au Tchad, ainsi que la volonté politique et la coalition d'acteurs impliqués, offrent des opportunités concrètes pour poursuivre et amplifier les actions en faveur de l'autonomisation des femmes.

En somme, le projet SWEDD au Tchad a permis de valoriser le statut des femmes en renforçant leurs compétences, en favorisant leur participation à la gestion de leurs ménages et en créant des emplois décents. Pour consolider ces avancées, il est primordial de continuer à mettre en œuvre des programmes adaptés, de renforcer les partenariats et de mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes filles au Tchad.



XII. Recommandations

Pour maximiser l'impact de ces initiatives, trois pistes d'intervention ont été suggérées.

Dénomination	Brève description	Responsable	Autres acteurs
Renforcer la coordination et la collaboration	Cela revient à promouvoir la coordination entre les différents acteurs. La collaboration et la coordination entre les institutions internationales, les acteurs publics nationaux, les acteurs privés nationaux et les partenaires stratégiques est essentiel. Cela permettra de maximiser l'impact des interventions et de tirer parti des expertises complémentaires de chaque partie prenante.	Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - UGP - Institutions multilatérales et bilatérales - ONG - Secteur privé - Centres de formation
Capitaliser sur les opportunités identifiées	Les opportunités telles que la volonté politique, la coalition d'acteurs, le dispositif de renforcement de capacités et la création d'emplois décents doivent être exploitées et consolidées. Il est important de continuer à soutenir ces initiatives et de les étendre pour un impact durable.	Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - UGP - ONG - Secteur privé - Centres de formation
Promouvoir une approche holistique et coordonnée	Dans l'optique de surmonter les obstacles persistants et atteindre une autonomisation économique plus complète des filles et des jeunes femmes, il est utile d'adopter une approche holistique et coordonnée. Cela implique une collaboration entre le gouvernement, la société civile et les partenaires internationaux, en veillant à ce que les actions entreprises soient cohérentes, complémentaires et intégrées	Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - UGP - Institutions multilatérales et bilatérales - ONG - Secteur privé - Centres de formation

XIII. Annexes : Outils de collecte

Canevas de lecture 1

(Modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation, rapports de sensibilisation)

1. Références bibliographiques

2. Élaboration et déroulement des modules

L'élaboration a-t-elle pris en compte les besoins et la situation des participantes ?

Si oui, les modules ont-ils été adaptés en conséquence ? Si non, pourquoi ?

Si adaptation, a-t-elle été efficace ?

Si oui, preuves (**témoignages, retours**). Si non, pourquoi ?

Les cadres de formation étaient-ils adaptés aux besoins et à la situation des participantes ? (Cadre physique, horaires, transports, toilettes, gestion des enfants pour les mères, etc.)

Les outils étaient-ils adaptés au niveau des participantes ?

3. Contenu des formations en compétences de vie

3.1 Compétences acquises : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Améliorer leur estime d'elles-mêmes (se sentir aussi intelligentes que les garçons et les hommes, savoir qu'elles peuvent réussir à l'école ou au travail au même titre que les hommes, savoir qu'elles peuvent diriger comme les hommes)
- Pouvoir s'exprimer (poser des questions importantes, exprimer leur opinion, remettre en cause et combattre une injustice) à l'instar des garçons et des hommes et face aux adultes
- Connaitre et prendre des décisions par rapport à leur corps (santé sexuelle et reproductive, âge du mariage, consentement)
- Etablir et poursuivre leurs propres objectifs (planifier sa vie personnelle, sociale et professionnelle, avoir du temps à consacrer à ses rêves et activités professionnelles, pouvoir gérer seule son argent)
- Se sentir en sécurité en public (Se défendre et/ou se mettre en sécurité en cas de comportement menaçant, savoir où et comment demander de l'aide)
- Se sentir valorisées (valeur personnelle face aux garçons et hommes, accès aux mêmes informations que les garçons et les hommes, contribution à la prise de décision en famille et en communauté)
- Acquérir les compétences pour vivre et travailler en association et/ou dans le milieu professionnel

3.2 Utilité des compétences : à quoi ont-elles servi ? Quels en sont les effets ou résultats ?

3.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

4. Contenu des formations professionnelles

4.1 Compétences professionnelles : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Acquérir des capacités suffisantes pour exercer un emploi ou une AGR
- Acquérir des capacités suffisantes pour gérer leurs revenus
- Avoir les informations nécessaires pour accéder à des services financiers
- Savoir planifier leurs dépenses et établir un budget
- Savoir chercher un marché et savoir vendre (établir un prix juste et pouvoir le maintenir, négocier, défendre sa position)
- Acquérir des connaissances essentielles en matière de droit du travail et emploi décent (y compris le harcèlement sexuel en milieu professionnel)
- Obtenir un soutien supplémentaire pour celles qui ont eu des difficultés

4.2 Utilité des compétences : à quoi ont-elles servi ? Quels en sont les effets ou résultats ?

4.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

5. Soutien à l'orientation professionnelle

5.1 Choix du domaine d'activités et accompagnement

Les participantes ont-elles bénéficié d'informations suffisantes pour choisir leurs domaines d'activités ?

Les participantes ont-elles été encouragées à se tourner vers des domaines réputés masculins ?

Quelles sont les raisons qui découragent celles qui ne les choisissent pas ?

Les participantes ont-elles bénéficié d'un accompagnement pas à pas dans l'installation dans les filières choisies ? (Appui dans la recherche et l'obtention d'un emploi, Accompagnement dans la création d'entreprise/AGR)

5.2 Quels sont les résultats tangibles de l'accompagnement

5.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

6. Sensibilisation à l'égard de la communauté

La communauté a-t-elle été sensibilisée autour de la **capacité d'agir** des filles et des femmes ? (Estime de soi, expression, connaissance et contrôle du corps, établissement et poursuite des objectifs, valorisation)

La communauté a-t-elle reçu des informations suffisantes en rapport avec les **droits des filles et femmes** ?

La communauté a-t-elle été sensibilisée sur l'**importance et les avantages de l'autonomisation économique** des filles et des femmes ?

Quels sont les retours/réactions enregistrés suite à la sensibilisation ?

7. Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes

Les garçons et les jeunes hommes ont-ils été **pris en compte** spécifiquement dans le processus ?

Ont-ils été sensibilisés sur les **normes de genre défavorables** et le sexisme ?

Ont-ils été outillés pour **remettre en cause les comportements sexistes** face à leurs pairs et aux adultes de leurs familles ? Sont-ils prêts à soutenir leurs pairs qui le font ?

Ont-ils été formés pour **prendre conscience de la valeur et des droits** des filles et des femmes ? (Égalité de droits et de chances)

Ont-ils été encouragés à **rejeter la violence** dans leurs relations avec leurs pairs et avec les filles et jeunes femmes ?

Ont-ils été outillés pour adopter des **pratiques sexuelles saines** (consentement, protection, planification)

Canevas de lecture 2

(Lois, politiques et stratégies des diverses institutions)

Cartographie de l'environnement favorable : analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation des femmes notamment celle économique

Catégorie 1 : Lois et politiques

- Quelles sont les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes
- Les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes promeuvent-elles les inégalités de genre ou l'égalité de genre ?
- Que fait chaque partie prenante pour influencer qui peut accéder à cette protection ou à ces provisions dans la communauté.

Catégorie 2 : Prestation de services, pratique institutionnelle et financement,

- Les services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent bénéficient-ils de financements adéquats ?
- Le financement des services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques tiennent-ils compte du genre et de l'âge dans le contexte local ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui favorisent l'accès à ces services ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui ne favorisent l'accès à ces services ?
- Que vous inspire l'analyse des informations dont vous disposez relativement au genre et à l'âge, pour chaque partie prenante.

Catégorie 3 : Climat social, économique et politique

- Quels les éléments/actions qui attestent de la volonté politique en matière de l'accroissement des opportunités économiques et /ou les autres interventions communautaires ?
- Quelles sont les idées qui ont dominé le dialogue public (discours officiels, etc.) sur l'accroissement des opportunités économiques et les divergences d'opinions observées ces dernières années ?

Annexe 2 : collecte des interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes.

I. Qu'est-ce qu'une femme économiquement autonome ?

L'autonomisation désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est la capacité de faire des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'agir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

II. Quand est-ce qu'une intervention peut-elle être qualifiée à fort potentiel en matière d'intervention économique ?

Les interventions pertinentes objet de la présente cartographie seront identifiées à travers des éléments d'appréciations (1 ;2 ;3) ci-après décrits.

d. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :

- i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
- ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
- iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
- iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions

e. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment

- i. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
- ii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
- iii. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
- iv. Considérer les **filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité** ;
- v. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;

- vi. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.
 - f. **Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention**
- III. **Quel sera le formulaire à remplir par les Organisations participantes ?** (3 pages au maximum, Police : Arial ; Taille :11). Le formulaire est composé de 16 points ci-après.
1. **Contexte** : 1 paragraphe sur la localisation, le contexte et les besoins/problèmes
 2. **Bref résumé de l'intervention** : 1-2 paragraphes pour donner l'aperçu des objectifs de l'intervention, ses activités clés, sa durée, sa valeur ajoutée et les participantes¹³
 3. **Impact/résultats** : 1-2 paragraphes pour décrire comment l'intervention a résolu le problème en lien avec l'autonomisation économique des jeunes filles et femmes
 4. **Parties prenantes et utilisateurs** : 1 paragraphe pour les énumérer et dire en quelques mots sur le rôle de chaque acteur et /ou les actions en direction de chaque acteur (la cible principale, les familles/ménage ? la communauté ? les fournisseurs de prestation/secteur privé ; le secteur public ?
 5. **Accès au financement et aux services financiers**¹⁴ : comment a -t-il été réglé ?
 6. **Facteurs de succès**
 7. **Défis/gaps** : quelques Bullet points
 8. **Leçons apprises**
 9. **Environnement institutionnel/légal favorisant**
 10. **Efforts de conception ou d'adaptation de l'initiative aux crises sécuritaires, à une pandémie et à l'aide au développement ?** - 1 paragraphe
 11. **Durabilité** : 1 paragraphe
 12. **Innovation/technologie, digitalisation et diffusion/mise à l'échelle des bonnes pratiques** : 1 paragraphe pour mettre en exergue les aspects sus-énumérés.
 13. **Autres informations pertinentes**

¹³ Il s'agit des bénéficiaires ou des groupes cibles visés par l'intervention.

¹⁴ Il s'agit du financement qui assure la continuité de l'initiative d'autonomisation, à ne pas confondre avec le budget initial de l'intervention.

Guide 1 à l'attention de : UGP / Ministères / ONG

RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	
1.1-Analyse de la demande	<p>1.1.1 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.2 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.3 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p>
1.2. Analyse de l'offre	<p>1.2.1 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.2 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.3 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.4 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.5 Comment cela a-t-il impacté la programmation des interventions ?</p>
1.3. Analyse sociale et sociétale	<p>1.3.1 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre attachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.2 L'analyse a-t-elle permis d'identifier les jeunes femmes les plus vulnérables ?</p> <p>1.3.3 Comment cette étape a-t-elle influencé la suite des activités ?</p>
RUBRIQUE 2 : PARTENARIATS STRATÉGIQUES	
2.1. Identifier et bâtir des partenariats stratégiques	<p>2.1.1 Comment s'est-on assuré que les partenaires ciblés intègrent une approche de genre et soutiennent l'emploi des jeunes filles ?</p> <p>2.1.2 A-t-il fallu négocier pour que les partenaires intègrent le genre, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel au sein de leurs politiques de ressources humaines et de recrutement ?</p> <p>2.1.3 Expliquez les facteurs de succès ou les obstacles rencontrés en cas de négociation, fructueuse ou non.</p>
2.2. Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer	<p>2.2.1 Quels ont été les objectifs et cibles de la stratégie de la sensibilisation conduite ?</p> <p>2.2.2 Comment les jeunes et les communautés ont-ils été impliqués dans cette stratégie ?</p> <p>2.2.3 Quels ont été les résultats obtenus ?</p>

RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)	
3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations	<p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation des connaissances des formateurs-trices de l'équipe ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p>
3.2. Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté	<p>3.2.1 Y a-t-il eu des « exemples à suivre », des modèles de jeunes femmes ayant réussi, identifiés et mis en avant lors des sensibilisations ?</p> <p>3.2.2 Avez-vous pu, en amont à la formation, constituer des groupes de facilitateurs genre au sein des groupes de jeunes (jeunes motivés et sensibles aux thématiques de genre pouvant mener des actions de sensibilisation au sein des communautés) ?</p> <p>3.2.3 Les membres de la communauté (familles, leaders communautaires et religieux) ont-ils été sensibilisés sur l'importance de l'autonomisation économique des filles ?</p>
3.3. Information et conseil aux jeunes et à leur famille	<p>3.3.1 Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?</p> <p>3.3.2 Quel est le mécanisme mis en place pour répondre à l'ensemble des questions ou des doutes ?</p> <p>3.3.3 Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?</p> <p>3.3.4 Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?</p>
3.4. Identification et inscription des jeunes	Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ?
3.5. Orientation professionnelle et mise en situation	<p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p>
RUBRIQUE 4 : FORMATION	
4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié	<p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise	<p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>

4.3. Formation en compétences de vie	<p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un repertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p>
4.4. Apprentissage (stage de courte durée)	<p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p>
4.5. Certification	<p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	<p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Etes-vous entré en dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Pouvez-vous donner quelques chiffres et retours par rapport aux jeunes filles qui ont effectivement accédé à un emploi ?</p>
5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p>
6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes	Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ?

Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD"

Clarification du concept

”Histoire de Vie - Projet SWEDD”, ou ”histoire de succès- Projet SWEDD” désigne l’expérience positive d’un.e participant.e capitalisée en vue d’informer sur les effets du projet sur cette personne, notamment son statut social et ses conditions de vie, la dimension économique plus précisément.

L’élaboration des histoires de vie mettra à disposition des modèles de réussite pour inspirer soit des phases ultérieures des projets en cours soit des initiatives analogues dans d’autres contrées.

Contenu du canevas de restitution des histoires de vie

Il est articulé autour de cinq (5) composantes déclinées en points de collecte auxquels sont reliés des outils ainsi que des sources d’information.

N°	Composante	Informations attendues	Outil	Sources de données
01	Les informations sur le cadre global du projet SWEDD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dates de démarrage et de fin 2. Localités couvertes et effectif de participant.e.s impactés 3. Gouvernance et coordination 4. Partenaires et donateurs 5. Valeur financière du projet 	Canevas de lecture	Documents du projet/ Données secondaires
02	Les renseignements spécifiques du sous-volet ”Accroissement des opportunités économiques” et sur les compétences acquises	<ol style="list-style-type: none"> 1. Caractéristiques générales de la communauté ou de la localité 2. Activités majeures du volet 3. Services et produits 4. Critères de choix des participant.e.s 5. Implication des participant.e.s dans le projet 6. Appréciation par les participant.e.s des compétences reçues 	Interviews semi structurées (voir guide d’entretien avec la participante)	Documents du projet et données complémentaires auprès de l’UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères
03	Les informations spécifiques qui expliquent le choix de la participante	<ol style="list-style-type: none"> 1. Données démographiques de la participante 2. Situation de la participante et/ou de sa famille restreinte avant le projet 3. Raisons du choix de cette participante (chacune de la liste) 4. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte selon le personnel 	Interviews semi structurées	Documents du projet et données complémentaires auprès de l’UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères
04	Les informations spécifiques sur le sujet de l’histoire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situation actuelle de la participante et/ou de sa famille restreinte 2. Situation avant le projet 3. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte 	Photos, vidéos et interviews semi structurées	Sujet de l’histoire
05	Les facteurs de succès, les leçons apprises et les défis	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compétences entrepreneuriales 2. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation 3. Autres facteurs de succès 4. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées 5. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires 6. Ressentis de la participante 	Sujet de l’histoire	Sujet de l’histoire Documents du projet et données complémentaires auprès de l’UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères

Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l’histoire

Localisation :

Age :

Situation matrimoniale :

I. Compétences entrepreneuriales

1. Avez-vous exercé de manière indépendante des activités de production de biens ou de prestation de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
2. Avez-vous généré des ventes au comptant dans la production de biens ou de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
3. Avez-vous actuellement une entreprise ? Si la réponse est affirmative, répondez aux questions ci-après :
 - 3.1-Quel genre d'entreprise avez-vous ?
 - 3.2-Nom commercial ?
 - 3.3-Depuis combien de temps l'entreprise est-elle en activité ? (0-3 mois ; 6 – 9 ; mois ; Plus d'un an)
4. Quelle est l'estimation de la valeur de votre entreprise ?
5. Quels sont vos partenaires clés ?
6. Qui sont vos clients et quelle est votre relation avec eux ?
7. Quels sont vos canaux de distribution de vos produits ?
8. Quels sont les coûts les plus importants de votre entreprise ?
9. Quelles sont vos sources de revenus ou de financement ?

II. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation

10. Grâce à votre formation, avez-vous réussi à comprendre le processus d'entrepreneuriat et les compétences requises pour entreprendre ?
11. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences entrepreneuriales dans un travail ou une situation entrepreneuriale ?
12. Avez-vous pu identifier des forces et des capacités pour entreprendre ou générer de nouvelles sources de revenus ?
13. Avez-vous acheté ou acquis/obtenu des intrants (matières premières) ou des équipements ?
14. Avez-vous reçu des prêts d'instituts de microfinance/banques/sociétés de crédit-bail ?
15. Avez-vous réussi, grâce à votre formation, à établir des accords avec d'autres personnes ou entreprises pour démarrer ou poursuivre les services de votre entreprise ?
16. Pensez-vous qu'après votre formation vous avez réussi à communiquer plus efficacement avec d'autres personnes ou clients ?
17. Comment avez-vous réussi à communiquer avec eux ?
18. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences personnelles dans une situation personnelle ou sociale ?
19. Avez-vous été déjà en mesure d'appliquer les connaissances et les compétences acquises dans le cadre du programme de formation dans votre vie personnelle ? Si oui, comment l'avez-vous fait ?
20. Vos relations sociales (par exemple avec la famille, les pairs, les membres de la communauté ou les acteurs du marché) ont-elles été renforcées après la formation ?

21. Avez-vous l'impression que votre famille, votre groupe de pairs, votre communauté ou les acteurs du marché du travail vous soutiennent davantage après la formation ou l'activité du projet ?
22. Disposez-vous d'une liberté totale /de la décision familiale pour dépenser l'argent que vous avez gagné ou vos biens ?
23. Après le processus de formation, faites-vous partie de réseaux ou d'associations professionnelles pour partager des informations (par exemple, sur un emploi, une entreprise ou une opportunité de formation ?
24. Avez-vous fourni un soutien moral ou pratique à une personne, ou reçu un tel soutien de la part d'autres membres d'un réseau ou d'une association professionnelle ?
25. Avez-vous aidé d'autres membres d'un réseau professionnel ou d'une association à identifier des employeurs potentiels, des entreprises, des associations ou des opportunités de réseautage dans la communauté ? Ou vous ont-ils aidé à le faire ?
26. Après le processus de formation, avez-vous amélioré vos relations sociales ?
27. Avez-vous fait des démarches pour vous inscrire auprès des autorités locales ?

28. Avez-vous préparé une demande d'emploi écrite ou exprimé votre intérêt pour un emploi à un employeur (verbalement ou par écrit) ?
29. Avez-vous le sentiment d'avoir reçu les compétences et les connaissances nécessaires pour obtenir et exercer un emploi ?
30. Avez-vous participé à un entretien d'embauche (formel ou informel) ?

III. Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés

IV. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées

V. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires

VI. Ressentis de la participante

Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes

Axes de discussion	Questions indicatives
Information et conseil aux jeunes et à leur famille	Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?
	Y a-t-il eu un mécanisme pour répondre à vos questions ou vos doutes ?
	Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?
	Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?
Valorisation des aspirations de leurs filles	Connaissez-vous le plan de carrière de votre fille ?
	Quel est le projet d'aspiration professionnelle/ carrière de votre fille ?
	L'aidez-vous à atteindre son objectif professionnel ?
	Si non, quelles sont les raisons de ne pas la soutenir ?
Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus	Selon vous, quels sont les membres d'une famille qui peuvent être impliqués dans des activités génératrices de revenus ?
	Si la réponse est uniquement masculine, quelles sont les raisons pour lesquelles les femmes ne devraient pas s'impliquer dans les activités génératrices de revenus ?
	Quels sont les avantages dans une famille si la femme participe aux activités génératrices de revenus ?
	Quelle est votre position au sujet de l'affirmation suivante : la plupart des gens de ma communauté (y compris les chefs traditionnels et religieux) encouragent les jeunes femmes à s'inscrire à une formation professionnelle et à poursuivre un travail, tout comme ils le font avec les jeunes hommes ?
	Relance 1 : Si plutôt d'accord ou entièrement d'accord : comment vous sentez-vous soutenu ?
	Relance 2 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : pourquoi pas, pouvez-vous donner un exemple ?
	Relance 3 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : que faudrait-il pour que vous vous sentiez soutenu ?
Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail	Quelle est votre position au sujet des affirmations suivantes ?
	Les filles doivent rester à la maison loin de l'école pour s'adonner aux tâches domestiques
	Les jeunes femmes devraient se voir offrir les mêmes salaires que les jeunes hommes pour le même travail
	Les jeunes femmes devraient pouvoir trouver le travail de leur choix, tout comme les jeunes hommes.
	Les jeunes femmes qui tombent enceintes ne devraient pas trouver de travail
	Les jeunes femmes devraient envisager une formation professionnelle pour l'employabilité
	Les femmes devraient continuer à travailler même après leur mariage
	Les femmes devraient continuer à travailler même après avoir eu des enfants
	Les jeunes femmes devraient contribuer au revenu du ménage
	Une femme ne peut gagner un revenu que si elle travaille du domicile
	Les femmes ont le droit de prendre des décisions financières, telles que l'ouverture d'un compte bancaire

Guide 2 à l'attention des mentors et fournisseurs de formation

RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)	
3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations	<p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation de vos connaissances, notamment sur les questions de genre et d'emploi décent ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p>
3.4. Identification et inscription des jeunes	Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ?
3.5. Orientation professionnelle et mise en situation	<p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p>
RUBRIQUE 4 : FORMATION	
4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié	<p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise	<p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.3. Formation en compétences de vie	<p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un répertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p>

4.4. Apprentissage (stage de courte durée)	<p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p>
4.5. Certification	<p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	<p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Y a-t-il eu un dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p>
5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	<p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p>
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Y a-t-il eu un suivi des jeunes filles dans leur emploi/activité ?</p> <p>6.1.2 Êtes-vous au courant de programmes particuliers (bourses, garde d'enfant, aide aux frais de transport, fonds de garantie crédits, autres) à leur intention ?</p> <p>6.1.3 Comment cela vous a-t-il impacté ou comment y avez-vous participé ?</p>
6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes	Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ?

Guide 3 à l'attention de : Secteur privé

RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	
1.1-Analyse de la demande	<p>1.1.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.1.2 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.3 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.4 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p> <p>1.1.5 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
1.2. Analyse de l'offre	<p>1.2.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.2.2 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.3 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.4 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.5 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.6 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
1.3. Analyse sociale et sociétale	<p>1.3.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.3.2 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre attachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.4 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	Est-on entré en dialogue avec vous pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ? Si oui, quel a été le résultat ?

5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	<p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Dans quelle mesure y avez-vous participé ?</p>
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p> <p>6.1.8 À quels programmes avez-vous été associé et quelle a été votre contribution ?</p>

XIV. Références bibliographiques

1. Agri-ProFocus; IIRR. (2013). Faire changer les chaînes : Egalité entre les genres dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Amsterdam : Editions KIT.
2. Gassier, M., Rouanet, L., & Traore, L. (2022, Février). Addressing Gender-Based Segregation through Information: Evidence from a Randomized Experiment in the Republic of Congo. Récupéré sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/611661644422085910/pdf/Addressing-Gender-Based-Segregation-through-Information-Evidence-from-a-Randomized-Experiment-in-the-Republic-of-Congo.pdf>
3. Kossadounodji, K-N- M., (2022). Présentation des réalisations des activités du sous-projet "renforcement du pouvoir économique des filles des femmes, SWEDD Tchad.
4. Kossadounodji, K-N., M'rangaye, A-A., Rapport de formation en Suivi-Evaluation (monitoring) des projets et programmes : outils informatiques – cycle M73, SWEDD-Tchad.
5. Ministère de l'Action Sociale, de la Famille et de la Solidarité Nationale du Tchad, (2011). Stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre au TCHAD
6. Ministère de l'Action Sociale, de la Famille et de la Solidarité Nationale, (2011). Stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre.
7. Ministère de la Femme, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. (2016). Projet « Renforcement du pouvoir économique des adolescentes, des jeunes filles et des femmes pour la réduction des écarts Genre et la réalisation de l'équité et de l'égalité (composante 1.2), Banque Mondiale et UNFPA.
8. Moore, K. (2015). Fostering economic opportunities for youth in Africa: A comprehensive approach.
9. Plan international, (2021). Gender transformative, Programme and influencing practices mapping.
10. Plan international, (2022). Compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes (SOYEE), Méta-évaluation du programme transformatif du genre pour l'emploi et l'entreprise des jeunes Rapport final.
11. Plan international, (2022). Domaine distinctif au niveau mondial : résultats et indicateurs SOYEE.
12. Plan International. (2018, Septembre). Enoncé de position de Plan International sur l'autonomisation économique dans le monde du travail avec un focus sur les jeunes et particulièrement les filles et les jeunes femmes. Récupéré sur https://plan-international.org/uploads/2021/12/glo_economic_empowerment_in_the_world_of_work_policy_paper_eng_sept18.pdf
13. Plan National Genre_ Plan d'Actions 2019-2023 (Document de travail)
14. Singh, J., & Schneiders, M. (2016). A Global Desk Review of Financial Education's Contribution to Girls' Economic Empowerment. Aflatoun International, Plan International & Crédit Suisse. Récupéré sur <https://www.aflatoun.org/wp-content/uploads/2022/02/Financial-Educations-Contribution-to-Girls-Economic-Empowerment-Desk-Review-CreditSuisse-1.pdf/>
15. SWEDD Tchad, (2017). Rapport de mission "voyage d'échanges et de partage d'expériences du 11 au 17 août 2017 au Burkina Faso, Rapport annuel
16. SWEDD Tchad, (2018). Rapport de formation en suivi-évaluation (monitoring) des projets et programmes : outils informatiques – cycle M73, Rapport de formation.
17. SWEDD Tchad, (2019). Rapport annuel de mise en œuvre du PTA 2018, Rapport annuel.
18. SWEDD Tchad, (2019). Rapport de synthèse de mise en œuvre SWEDD1, Rapport annuel.
19. SWEDD Tchad, (2021). Rapport annuel de mise en œuvre du PTBA 2021, Rapport annuel.
20. SWEDD Tchad. Mapping des activités économiques menées sur le projet SWEDD.
21. Tchad, (2009). 2ème RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2009.

Sites consultés :

1. <https://www.inseed.td/index.php/generalites-sur-le-tchad>
2. <https://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=FhOD6sqqgzAhFXD9F%2FeKaFMm83LbFY75RhkIFGrig%2B78%2FNTZHGNY70tCPcY%2BQeNyx%2FJL2ofeFCd8ZmFu0QsDNeuogIFfBpMZHW3yRGwe9enrwdnTpMp6bV6sTH5a%2F4d>
3. https://chad.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/RAPPORTFINALADO_JEUNE.pdf
4. <https://www.journaldunet.com/business/salaire/tchad/pays-tcd>
5. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers15-08/010050354.pdf
6. <https://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=FhOD6sqqgzAhFXD9F%2FeKaFMm83LbFY75RhkIFGrig%2B78%2FNTZHGNY70tCPcY%2BQeNyx%2FJL2ofeFCd8ZmFu0QsDNeuogIFfBpMZHW3yRGwe9enrwdnTpMp6bV6sTH5a%2F4d>



BANQUE MONDIALE



Union Africaine



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET
DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)



Crédit photos: © Plan International

